

Office québécois de la langue française et Commission de toponymie

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers

Demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demandes de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

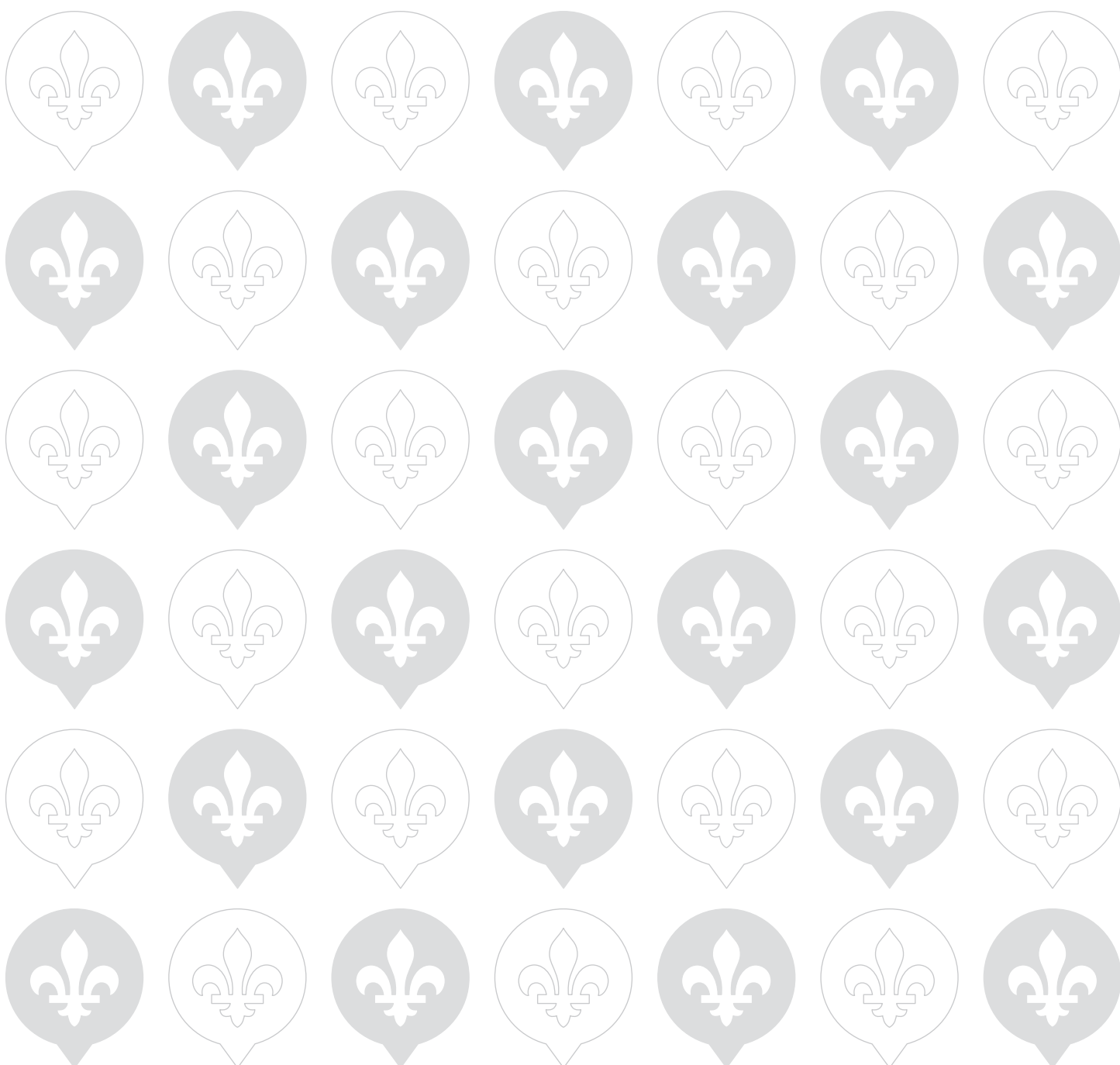




Office québécois de la langue française et Commission de toponymie

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers
de l'opposition officielle



DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Demande de renseignements		Page
P.1	Liste et copie des contrats octroyés pour l’achat ou le développement de logiciels. Mode d’octroi des contrats (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié). Crédits alloués en 2024-2025, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	1
P.2	Ventilation du nombre d’employés, de la masse salariale et des budgets de fonctionnement et ventilée selon le poste occupé.	2
P.3	Pour chaque programme d’aide financière (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquer le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées et les montants totaux octroyés en 2024-2025 :	3
P.4	Pour chaque demande d’aide financière concernant la langue française acceptée en 2024-2025 : a) Nom du demandeur ou du projet; b) Secteur d’intervention; c) Objectifs visés par la demande d’aide; d) Aide financière octroyée.	4
P.5	Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et de ceux impliquant d’autres partenaires, auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2024-2025 (nonobstant que le comité ait un budget ou non, car le temps consacré représente une ressource financière). Ventiler par sous-ministériat ainsi que par organisme et indiquer, pour chacun : a) Le(s) mandat(s); b) La liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires); c) Les rencontres tenues en 2024-2025; d) Les résultats détaillés des rencontres tenues en 2024-2025; e) Les rencontres prévues en 2024-2025 avec l’objet et l’échéancier; les avis, mémoires et documents déposés.	5
P.7	Liste des actions menées auprès des travailleurs et de leurs employeurs afin de mieux faire connaître les dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> touchant la langue de travail ainsi que les recours pour assurer le respect de ces dispositions, leurs coûts, et les prévisions pour 2025-2026.	7
P.8	Liste des actions menées auprès des entreprises dont la marque de commerce ne comporte aucune inscription en français pour leur demander de se conformer à la loi en 2024-2025.	8
P.9	Toute mesure réalisée en 2024-2025 pour favoriser l’utilisation du français comme langue de travail au sein des entreprises de 25 à 49 employés ainsi que les sommes dépensées à cet effet en 2024-2025.	9
P.14	Nombre de permis restrictifs émis en vertu de l’article 40 de la <i>Charte de la langue française</i> .	10
P.16	Liste des ministères et organismes disposant d’un comité linguistique en vertu de l’article 116 de la <i>Charte de la langue française</i> .	11
P.17	Nombre d’inspections et d’enquêtes requises par le ministre en vertu de l’article 156.7 de la <i>Charte de la langue française</i> .	12
P.23	Au sujet des huit membres de l’Office québécois de la langue française, fournir : a) Les noms; b) Les fonctions; c) Les dates de nomination et de fin du mandat; d) Les salaires, le cas échéant; e) Le nombre de réunions de l’Office auxquels le membre était présent en 2024-2025.	13
P.24	Concernant l’application de la <i>Charte de la langue française</i> , ventilation, par mois, du nombre de dossiers transmis au Procureur général du Québec ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales par l’Office québécois de la langue française (OQLF) en 2024-2025 et la nature de ceux-ci.	14
P.25	Nombre et nature des plaintes et des demandes déposées à la Direction du traitement des plaintes de l’OQLF en 2024-2025. Nombre de dossiers traités par un professionnel et nombre de membres du personnel affectés au traitement des plaintes pour 2024-2025.	15
P.26	Tableau sur les dossiers fermés selon les motifs de fermeture, en pourcentage, en 2024-2025.	16

Demande de renseignements		Page
P.27	Au sujet des entreprises inscrites auprès de l'OQLF au 31 mars 2025 : a) Nombre d'entreprises inscrites; b) Nombre d'entreprises qui détiennent un certificat de francisation; c) Nombre d'entreprises à charte fédérale inscrites; d) Nombre d'entreprises à charte fédérale qui détiennent un certificat de francisation. Ventilation des entreprises selon leur taille (0 à 25 employés, 26 à 49 employés, 50 à 99 employés, 100 employés et plus).	17
P.28	Au sujet des études, recherches et avis effectués par ou pour l'OQLF en 2024-2025 : a) Liste et copie des études, recherches et avis effectués; b) Copie de la programmation des travaux de recherche pour 2025-2026; c) Nombre d'ETC dédiés à la réalisation des études, recherches et avis; d) Coût unitaire de la réalisation des différentes études, recherches et avis; e) Durée moyenne d'élaboration et de réalisation des différentes études, recherches et avis.	18
P.29	Le nombre d'employés, par direction, au sein de l'OQLF. Ventiler par corps d'emploi.	19
P.30	Nombre d'inspecteurs et nombre d'inspections effectuées par chacun en 2024-2025, ventilé par mois.	20
P.32	Coût et détail des campagnes de promotion du français réalisées en 2024-2025.	21
P.34	Au sujet de la francisation des entreprises employant 50 personnes ou plus, en 2024-2025 : a) Nombre d'ETC dédiés à la francisation des entreprises employant 50 personnes ou plus; b) Nombre d'entreprises employant 100 personnes ou plus ayant un comité de francisation; c) Nombre d'entreprises employant moins de 100 personnes pour lesquelles l'Office a ordonné la création d'un comité de francisation; d) Nombre de comités de francisation en défaut d'avoir tenu une réunion une fois tous les six mois tel que requis par l'article 138.3 de la <i>Charte de la langue française</i>; e) Nombre d'attestations d'inscriptions émises en vertu de l'article 139 de la <i>Charte de la langue française</i>; f) Nombre d'entreprises en défaut d'avoir transmis dans les 3 mois l'analyse de leur situation linguistique requise par l'article 139 de la <i>Charte de la langue française</i>; g) Nombre de certificats de francisation émis; h) Nombre de programmes de francisation adoptés en vertu de l'article 140 de la <i>Charte de la langue française</i>; i) Nombre d'entreprises en défaut d'avoir transmis dans les 3 mois leur programme de francisation requis par l'article 140 de la <i>Charte de la langue française</i>; j) Nombre d'attestations d'application d'un programme de francisation émises par l'Office; k) Nombre d'entreprises en défaut de remettre un rapport de mise en œuvre de son programme de francisation tous les douze mois en vertu de l'article 143 de la <i>Charte de la langue française</i>; l) Liste des ententes particulières conclues en vertu de l'article 144 de la <i>Charte de la langue française</i>; m) Nombre de prolongations de programmes de francisation accordées ou refusées en vertu de l'article 144.1 de la <i>Charte de la langue française</i>; n) Nombre d'entreprises en défaut de remettre à l'Office, tous les trois ans, un rapport sur l'évolution de l'utilisation du français en son sein tel que requis par l'article 146 de la <i>Charte de la langue française</i>; o) Nombre d'entreprises pour lesquelles l'Office a ordonné l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action en vertu de l'article 146.1 de la <i>Charte de la langue française</i>; p) Nombre d'entreprises en défaut d'avoir fourni un plan d'action pour approbation par l'Office dans les deux mois tel que requis par l'article 146.2 de la <i>Charte de la langue française</i>; q) Nombre de refus, de suspensions et d'annulations d'une attestation d'application d'un programme de francisation ou d'un certificat de francisation en vertu de l'article 147 de la <i>Charte de la langue française</i>.	22
P.35	Nombre d'entreprises employant moins de 50 personnes pour lesquelles l'Office a exigé qu'elles procèdent à l'analyse de leur situation linguistique, à l'élaboration et à l'application d'un programme de francisation en vertu de l'article 151 de la <i>Charte de la langue française</i> . Fournir aussi le nombre d'ententes particulières conclues en vertu de ce même article.	23
P.37	Date prévue de réalisation du rapport concernant l'évolution des programmes de francisation et de conformité requis par l'article 161.1 de la <i>Charte de la langue française</i> . Indiquer aussi la date de transmission au ministre du plus récent rapport.	24

Demande de renseignements		Page
P.38	Au sujet du comité de suivi de la situation linguistique prévu par les articles 165.11 à 165.14 de la <i>Charte de la langue française</i> , au 31 mars 2025, fournir : a) La composition du comité; b) La date de nomination de chaque membre et la durée de son mandat; c) Liste des sujets sur lesquels le comité a formulé une proposition ou un avis à l'Office; d) Nombre de réunions du comité et présence de ses membres à celles-ci.	25
P.39	Au sujet du comité d'officialisation linguistique prévu par les articles 165.11 à 165.14 de la <i>Charte de la langue française</i> , au 31 mars 2025, fournir : a) La composition du comité; b) La date de nomination de chaque membre et la durée de son mandat; c) Liste des sujets sur lesquels le comité a formulé une proposition ou un avis à l'Office; d) Nombre de réunions du comité et présence de ses membres à celles-ci.	26
P.40	Nombre d'ordonnances prises par l'Office en 2024-2025 en vertu de l'article 177 de la <i>Charte de la langue française</i> , fournir : a) Nombre d'ordonnances prises; b) b) Nature des manquements constatés.	27
P.41	Nombre d'injonctions demandées par l'Office à la Cour supérieure relativement à l'application de la <i>Charte de la langue française</i> , en vertu de l'article 183 de celle-ci.	28
P.42	Montant total des sanctions, pénalités et amendes pour non-respect des dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> , en 2024-2025, et ventilation de celles-ci par type d'infractions.	29
P.43	Fournir la composition du jury, le nombre de candidatures reçues et le nom du ou des lauréats pour les prix suivants, en 2024-2025 : a) Prix Camille-Laurin; b) Mérites Francopub; c) Mérites du Français.	30
P.44	Au sujet de la série de balados « Le français au travail : le bon réflexe » publiée le 5 février 2025, indiquer : a) Le coût de réalisation; b) Le nombre de téléchargements au 31 mars 2025.	31
P.46	Au sujet des sept membres de la Commission de toponymie, fournir : a) Les noms; b) Les fonctions; c) Les dates de nomination et de fin du mandat; d) Les salaires, le cas échéant; e) Le nombre de réunions de la Commission auxquelles le membre était présent en 2024-2025.	32
P.47	Nombre d'avis formulés par la Commission au gouvernement en 2024-2025 et la nature de ceux-ci.	33

N.B. À moins d'indication contraire, les données présentées dans le cadre de l'étude des crédits sont établies en date du 31 janvier 2025.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTIONS NON RÉPONDUES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Demande de renseignements		Motif
P.6	Toute correspondance du ministre responsable de l'application de la <i>Charte de la langue française</i> à l'attention d'un autre ministre du gouvernement concernant l'application de la Politique linguistique de l'État.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.10	Au sujet de l'Ordre des francophones d'Amérique, du Prix Raymond-Charrette, du Prix Jules-Fournier et du Prix du 3-Juillet-1608, fournir : a) La composition du jury et le nom des membres du jury; b) Le nombre de candidatures reçues; c) Le nom des lauréats.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.11	Nombre de fois, en 2024-2025, que le ministre de la Langue française a été consulté par le ministre de la Justice en vertu des 12 et 13 de la <i>Charte de la langue française</i> .	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.12	Quels sont les objectifs d'exemplarité en matière d'utilisation de la langue française et les indicateurs permettant d'en mesurer l'atteinte dont s'est doté le ministère en vertu de l'article 13.1 de la <i>Charte de la langue française</i> ?	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.13	Liste des organismes de l'Administration ayant pris une directive en vertu de l'article 29.15 de la <i>Charte de la langue française</i> . Indiquer l'année d'entrée en vigueur ou de révision de la directive.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.15	Au sujet des articles 88.1 à 88.8 de la <i>Charte de la langue française</i> : a) Liste des établissements d'enseignement n'ayant pas adopté une politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française tel que requis par l'article 88.1 de la <i>Charte de la langue française</i>; b) Nombre d'avis émis par le ministre en vertu de l'article 88.4 de la <i>Charte de la langue française</i>; c) Liste des établissements d'enseignement n'ayant pas transmis au ministre le rapport prévu en vertu de l'article 88.6 de la <i>Charte de la langue française</i>; d) Liste des établissements d'enseignement ayant effectué la mise à jour de leur politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française tel que requis par l'article 88.7 de la <i>Charte de la langue française</i>.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.18	Dans le cadre du Programme d'appui à la francophonie canadienne : Crédits accordés au programme en 2024-2025, incluant les coûts administratifs, et le nombre d'ETC affectés à la gestion du programme, ainsi que les prévisions pour 2025-2026. Fournir la liste des projets financés lors de la dernière année budgétaire, le montant accordé par projet, la description des projets subventionnés et le nombre de demandes reçues.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.19	Crédits accordés au Centre de la francophonie des Amériques en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.20	Au sujet du Plan pour la langue française « Au Québec, l'avenir s'écrit en français » 2024-2029, fournir toute action réalisée et le détail de toute somme dépensée, en 2024-2025, pour la réalisation : a) De la mesure 1 : Réaliser annuellement une étude sur la situation linguistique au Québec en partenariat avec l'Institut de la statistique du Québec; b) De la mesure 18 : Promouvoir et faire rayonner la recherche, l'innovation et les publications scientifiques en français; c) De la mesure 19 : Promouvoir le développement économique avec les communautés francophones canadiennes et étrangères; d) De la mesure 20 : Augmenter les efforts de communication en matière de langue française; e) De la mesure 21 : Rendre disponible en ligne du matériel visant à sensibiliser les jeunes, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, à la langue française.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

Demande de renseignements		Motif
P.21	Au sujet du partenariat Québec-France sur la découvrabilité des contenus scientifiques francophones annoncé le 14 mai 2024, fournir : a) Le texte du partenariat; b) Les sommes qui y sont consacrées; c) Toute mesure mise en place ou ayant cours en 2024-2025 visant à : • Favoriser la découvrabilité des contenus scientifiques francophones sur Internet à travers, entre autres, des métadonnées et des publications; • Soutenir la production et la diffusion de contenus francophones en valorisant le français comme langue du savoir et de pratique scientifique; • Soutenir au bénéfice de la langue française la traduction des contenus scientifiques produits par la recherche, dans une optique de science ouverte, afin d'augmenter leur rayonnement et leur impact dans plusieurs langues; • Renforcer l'engagement des institutions académiques et des entreprises privées autour de la recherche francophone et susciter des pratiques scientifiques favorables au français; • Soutenir les conditions d'émergence d'un espace numérique francophone; • Associer la société civile à ces efforts de valorisation de la langue française.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.22	Au sujet de l'entente du 4 juin 2024 entre le ministère de la Langue française et les Fonds de recherche du Québec concernant les travaux du professeur Vincent Larivière, fournir : a) Le texte de l'entente; b) Les sommes qui y sont consacrées; c) Tout moyen proposé visant à accroître le nombre, l'accessibilité et la découvrabilité des publications scientifiques francophones produites au Québec.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.31	Les surplus/déficits de l'OQLF en 2024-2025.	La réponse à cette question sera transmise par Secrétariat du Conseil du trésor.
P.33	Au sujet des programmes de conformité en vertu de la section II du chapitre IV de la <i>Charte de la langue française</i>, en 2024-2025 : a) Nombre d'analyses réalisées par l'Office en vertu de l'article 128.7 de la <i>Charte de la langue française</i>; b) Nombre d'attestations de conformité délivrées; c) Nombre de programmes de conformité en vigueur; d) Nombre d'organismes en défaut d'avoir transmis dans les trois mois leur programme tel que requis par l'article 131 de la <i>Charte de la langue française</i>; e) Nombre de programmes de conformité élaborés par l'Office en vertu de l'article 133 de la <i>Charte de la langue française</i>; f) Nombre d'organismes en défaut d'avoir transmis tous les 12 mois le rapport de mise en œuvre de leur programme de conformité tel que requis par l'article 134.1 de la <i>Charte de la langue française</i>; g) Nombre de demandes de prolongation reçues en vertu de l'article 134.3 de la <i>Charte de la langue française</i>; h) Nombre de rapports reçus en vertu de l'article 134.5 de la <i>Charte de la langue française</i> en précisant s'il s'agit d'un rapport requis aux 5 ans ou s'il s'agit d'un rapport demandé par l'Office; i) Nombre d'attestations de conformité suspendues en vertu de l'article 134.6 de la <i>Charte de la langue française</i>.	La question est non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.
P.36	Nombre d'exemptions accordées par l'Office en vertu de l'article 153 de la <i>Charte de la langue française</i> en 2024-2025.	La question est non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.
P.45	Au sujet des problématiques de sécurité des employés présentement situés dans le quartier Saint-Roch à Québec, fournir : a) Le coût et le détail des mesures de sécurité additionnelles pour la protection des employés; b) Le coût et le détail d'un éventuel déménagement des employés.	La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures.

P.1 Liste et copie des contrats octroyés pour l'achat ou le développement de logiciels. Mode d'octroi des contrats (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié). Crédits alloués en 2024-2025, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

Office québécois de la langue française

Description	Montant	Mode d’octroi des contrats
TreeSize Logiciel en français qui permet d’analyser, gérer et produire des rapports pour optimiser le stockage des fichiers.	161 \$	Gré à gré (Jam Software)

P.2 Ventilation du nombre d'employés, de la masse salariale et des budgets de fonctionnement et ventiler selon le poste occupé.

Office québécois de la langue française

Les renseignements budgétaires sont inscrits dans les livres des crédits 2024-2025 des ministères et organismes.

Effectif autorisé	2024-2025
Hors cadre	1
Cadre	17
Professionnel	277
Technicien et assimilé	72
Personnel de bureau et assimilé	35
TOTAL	402

P.3 Pour chaque programme d'aide financière (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquer le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées et les montants totaux octroyés en 2024-2025.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Programme d'aide financière	Nombre de demandes reçues	Nombre de demandes acceptées	Montant octroyé au 31 janvier 2025
Le français, au cœur de nos ambitions	21	12	1 372 787 \$
Programme de soutien aux partenariats en francisation *	0	0	0 \$
Total	21	12	1 372 787 \$

* En 2024-2025, il n’y a pas eu d’appels de projets pour ce programme.

- P.4 Pour chaque demande d'aide financière concernant la langue française acceptée en 2024-2025 :
- a) Nom du demandeur ou du projet;
 - b) Secteur d'intervention;
 - c) Objectifs visés par la demande d'aide;
 - d) Aide financière octroyée.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

PROGRAMME LE FRANÇAIS, AU CŒUR DE NOS AMBITIONS

Demandeur	Secteur d'intervention	Objectifs	Aide financière octroyée au 31 janv. 2025
Chambre de commerce de Gatineau	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre, et relayer les outils de l'Office.	109 613 \$
Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre, et relayer les outils de l'Office.	95 851 \$
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre, et relayer les outils de l'Office.	150 000 \$
Chambre de commerce et d'industrie Beauharnois-Valleyfield-Haut-Saint-Laurent	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre, et relayer les outils de l'Office.	70 881 \$
Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre, et relayer les outils de l'Office.	110 043 \$
Chambre de commerce et d'industrie du Grand Roussillon	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre, et relayer les outils de l'Office.	112 350 \$
Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre, et relayer les outils de l'Office.	112 487 \$
Conseil canadien du commerce de détail	Commerce de détail	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre, et relayer les outils de l'Office.	113 250 \$
Conseil du patronat du Québec	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre, et relayer les outils de l'Office.	150 000 \$
Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	Secteurs de pointe et du numérique	Accroître la connaissance et l'utilisation d'une terminologie française appropriée dans le domaine de la cyberrcitoyenneté, au moyen d'une plateforme d'apprentissage, et organiser la Dictée P.G.L. 2025 des entreprises portant sur ce thème.	113 312 \$
Mouvement Québec français	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s'inscrire auprès de l'Office sans attendre, et relayer les outils de l'Office.	110 000 \$
Université de Montréal	Général	Former des étudiantes et des étudiants universitaires en art oratoire et organiser un concours d'éloquence afin de développer leurs capacités professionnelles de prise de parole en public en français.	125 000 \$

P.5 Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et de ceux impliquant d'autres partenaires, auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2024-2025 (nonobstant que le comité ait un budget ou non car le temps consacré représente une ressource financière). Ventiler par sous-ministériat ainsi que par organisme et indiquer, pour chacun :

- a) Le(s) mandat(s);
 - b) La liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires);
 - c) Les rencontres tenues en 2024-2025;
 - d) Les résultats détaillés des rencontres tenues en 2024-2025;
 - e) Les rencontres prévues en 2025-2026 avec l'objet et l'échéancier; les avis, mémoires et documents déposés.
-

Comité pancanadien de terminologie

- A. Échange d'expertise en matière de recherches terminologiques et linguistiques.
- B. Membres du comité :
Annie Galarneau, directrice de l'expertise linguistique (OQLF);
Valérie Pageau, conseillère linguistique (OQLF);
Francis Pedneault, coordonnateur de la production linguistique (OQLF);
Xavier Darras, coordonnateur de la production linguistique (OQLF);
Représentants et représentantes de divers ministères et organismes gouvernementaux du Canada et des provinces.
- C. Rencontre tenue le 19 juin 2024.
- D. Échanges divers sur les travaux en cours dans les organisations participantes.
- E. Participation sur invitation du Bureau de la traduction du Canada.

Comité mixte de l'OQLF et du ministère de la Langue française (MLF) concernant les projets subventionnés

- A. Échanges concernant les programmes d'aide financière et les projets subventionnés.
- B. Membres du comité :
Brigitte Hernando, directrice de l'accompagnement des entreprises et des partenariats (OQLF);
Viviane Guérin, coordonnatrice de l'équipe des partenariats (OQLF);
Geneviève St-Onge, directrice des partenariats, de l'aide financière et des compétences langagières (MLF);
Jessica Blouin, coordonnatrice de l'aide financière (MLF).
- C. Rencontres tenues les 14 juin 2024, 25 juillet 2024 et 9 septembre 2024.
- D. Échanges sur les modalités des programmes, arrimage entre les exigences et les procédures, échanges sur les projets pour assurer la complémentarité.
- E. Une rencontre a eu lieu le 13 février 2025 et la prochaine est prévue au printemps 2025.

Comité mixte de l'OQLF et du Registraire des entreprises du Québec (REQ) concernant le pouvoir d'inspection et d'enquête

- A. Mise en œuvre des dispositions prévues par la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* concernant le pouvoir d'inspection et d'enquête prévu dans la *Loi sur la publicité légale des entreprises*.
- B. Membres du comité :
Aïda Amrany, directrice de la protection de la langue française (OQLF);
Johanne Guérin, conseillère experte aux opérations d'enquête et d'inspection (OQLF);
Louis Larochelle-Prégent, agent de recherche en droit (REQ);
Samuel Asselin Laroché, chargé de projet et architecte d'affaires (REQ);
Alexandra Giroux-Blanchet, conseillère (REQ);
Isadora Bouchard, adjointe de direction par intérim (REQ).
- C. Aucune rencontre n'a eu lieu en 2024-2025, toutefois il y a eu plusieurs échanges.
- D. L'entente concernant le pouvoir d'inspection et d'enquête est en cours de révision par la Direction des affaires juridiques du REQ.
- E. Aucune rencontre n'est actuellement planifiée en 2025-2026.

Comité interministériel jeunesse

- A. Collaborer à positionner la jeunesse au cœur de l'action et des priorités de la société québécoise.
- B. Membres du comité :
Véronique Voyer, secrétaire générale et directrice générale (OQLF);

Membres issus des ministères et organismes suivants : Secrétariat à la jeunesse, Autorité des marchés financiers, Élections Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministère de la Culture et des Communications, ministère de l'Éducation, ministère de l'Enseignement supérieur, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ministère de la Famille, ministère des Finances, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Secrétariat à la condition féminine, ministère de la Langue française, ministère des Relations internationales et de la Francophonie, ministère de la Sécurité publique, ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministère des Transports et de la Mobilité durable, Office des personnes handicapées du Québec, ministère du Conseil exécutif, Société de l'assurance automobile du Québec, Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, ministère de la Cybersécurité et du Numérique, Société d'habitation du Québec, Hydro-Québec et ministère du Tourisme.

- C. Rencontre tenue le 1^{er} mai 2024.
- D. Contribution des ministères et des organismes à l'élaboration du renouvellement du Plan d'action jeunesse 2025-2030.
- E. La prochaine rencontre est prévue le 3 avril 2025.

Commission de toponymie du Canada

- A. Échange d'expertise en matière de gestion toponymique et coordination des activités toponymiques canadiennes (*Base de données toponymiques du Canada*, principes et politiques concernant la toponymie, etc.).
- B. Dominique Malack, présidente de la Commission de toponymie du Québec, est la membre nommée.
Sont délégués pour y participer :
Fabrice Gagnon, directeur et secrétaire de la Commission de toponymie du Québec;
Marie-Ève Bisson, coordonnatrice de la toponymie municipale et de la coopération, Secrétariat de la Commission de toponymie du Québec.
- C. Réunion annuelle du 23 au 25 octobre 2024.
- D. Échanges sur les travaux en cours et les problématiques communes aux autorités toponymiques compétentes des provinces et des territoires.
- E. Tenue de la réunion annuelle à l'automne 2025 et d'une réunion trimestrielle (date à confirmer).

P.7 Liste des actions menées auprès des travailleurs et de leurs employeurs afin de mieux faire connaître les dispositions de la Charte de la langue française touchant la langue de travail ainsi que les recours pour assurer le respect de ces dispositions, leurs coûts, et les prévisions 2025-2026.

Office québécois de la langue française

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.4 et de la question P.32.

P.8 Liste des actions menées auprès des entreprises dont la marque de commerce ne comporte aucune inscription en français pour leur demander de se conformer à la loi en 2024-2025.

Des mesures d'accompagnement ont été mises en place pour aider les entreprises à respecter leurs obligations en matière d'affichage public :

- Diffusion de publications sur les médias sociaux de l'Office québécois de la langue française;
- Mise en ligne de contenus sur le site Web de l'Office (textes, capsules vidéo, illustrations, etc.);
- Envoi de communications à 200 relayeurs d'information du milieu des affaires et de secteurs d'activité concernés par l'affichage public;
- Production d'un guide sur l'affichage des marques de commerce et des noms d'entreprises, disponible sur le site Web de l'Office;
- Envoi d'une infolettre à l'ensemble des entreprises inscrites à l'Office;
- Diffusion d'un balado sur l'affichage public;
- Tenue d'une séance d'information pour les enseignistes;
- Tenue de séances d'information pour les entreprises;
- Accompagnement personnalisé des entreprises par le personnel de l'Office.

P.9 Toute mesure réalisée en 2024-2025 pour favoriser l'utilisation du français comme langue de travail au sein des entreprises de 25 à 49 employés ainsi que les sommes dépensées à cet effet en 2024-2025.

Office québécois de la langue française

L'Office soutient financièrement des organisations qui mènent des projets favorisant l'utilisation du français dans les petites et moyennes entreprises, notamment comme langue de travail.

Programme Le français, au cœur de nos ambitions

Le programme Le français, au cœur de nos ambitions permet le versement d'une aide financière n'excédant pas 275 000 \$ par année financière pour la réalisation de projets d'une durée maximale de 36 mois déposés dans le cadre du volet 1, La maîtrise d'une terminologie française, ou du volet 2, L'utilisation du français dans les organisations. La priorité est accordée aux projets destinés aux travailleurs et travailleuses ainsi qu'aux cadres et aux propriétaires d'entreprises employant moins de 50 personnes.

Au 31 janvier 2025, des versements totalisant 998 230 \$ ont été effectués pour 12 projets financés dans le cadre de ce programme.

Services d'accompagnement aux entreprises de moins de 50 personnes

Depuis le 23 mars 2021, les services Mémo, mon assistant pour la francisation sont disponibles aux entreprises employant moins de 50 personnes au Québec. Ces services d'accompagnement visent à promouvoir l'adoption de bonnes pratiques linguistiques au sein des entreprises en leur offrant de la documentation informative, des conseils et un outil d'autoévaluation de leur situation linguistique.

Par ces services, l'Office valorise aussi l'engagement des entreprises à l'égard du français en permettant à celles qui s'engagent à faire du français la langue du travail, du commerce et des affaires de se démarquer.

Francisation des entreprises de 25 à 49 personnes

L'Office a mené de nombreuses actions afin d'informer les entreprises employant de 25 à 49 personnes de leur nouvelle obligation de s'inscrire à l'Office en vue d'entreprendre une démarche de francisation, dont une campagne d'information. Une somme de 172 129,76 \$ a été consacrée à la réalisation de cette campagne.

Une série de balados de quatre épisodes, intitulée *Le français au travail : le bon réflexe*, a également été produite par l'Office. Un montant de 64 974,00 \$ a été consacré à la réalisation de ce projet.

Bien que l'obligation pour les entreprises de 25 à 49 personnes de s'inscrire à l'Office n'entre en vigueur que le 1^{er} juin 2025, l'Office accompagne celles d'entre elles qui le désirent dans leur démarche de francisation depuis l'adoption de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*.

Office québécois de la langue française

L'information concernant les demandes de permis restrictifs sera présentée dans le Rapport annuel 2024-2025 de l'Office québécois de la langue française.

P.16 Liste des ministères et organismes disposant d'un comité linguistique en vertu de l'article 116 de la *Charte de la langue française*.

L'Office québécois de la langue française n'a pas été informé de la part d'un ministère ou d'un organisme de l'institution d'un tel comité.

De plus, le comité d'officialisation linguistique n'a demandé à aucun ministère ou organisme d'instituer un comité linguistique.

P.17 Nombre d'inspections et d'enquêtes requises par le ministre en vertu de l'article 156.7 de la *Charte de la langue française*.

Office québécois de la langue française

Aucune inspection ou enquête n’a été effectuée à la demande du ministre de la Langue française en vertu de l’article 156.7 de la *Charte de la langue française*.

- P.23 Au sujet des huit membres de l’Office québécois de la langue française, fournir :
- a) Les noms;
 - b) Les fonctions;
 - c) Les dates de nomination et de fin du mandat;
 - d) Les salaires, le cas échéant;
 - e) Le nombre de réunions de l’Office auxquels le membre était présent en 2024-2025.

Office québécois de la langue française

Noms et fonctions	Nomination	Fin de mandat	Salaire	Nombre de réunions
Dominique Malack, membre et présidente-directrice générale de l’Office	2024-02-26	2029-02-25	S. O.	7
Denis Bolduc, membre	2020-02-05	2025-02-04	S. O.	7
Juliette Champagne, membre et sous-ministre de la Langue française	2020-02-03	S. O.	S. O.	6*
Chantal Gagnon, membre	2020-04-29	2025-04-28	S. O.	6
Tania Longpré, membre	2020-04-29	2025-04-28	S. O.	2
Sophie Montreuil, membre	2025-01-29	2030-01-28	S.O.	0
Frédéric Verreault, membre	2020-12-09	2025-12-08	S. O.	7
Vacant				

* Cette membre siège à titre permanent, sans droit de vote, et peut désigner une personne pour la suppléer. Cette membre a désigné une personne pour la suppléer lors d’une réunion des membres de l’Office.

P.24 Concernant l'application de la *Charte de la langue française*, ventilation, par mois, du nombre de dossiers transmis au Procureur général du Québec ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales par l'Office québécois de la langue française (OQLF) en 2024-2025 et la nature de ceux-ci.

Nombre de dossiers transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales en 2024-2025 (au 31 janvier 2025)	
Avril 2024	0
Mai 2024	1
Juin 2024	1
Juillet 2024	1
Août 2024	4
Septembre 2024	0
Octobre 2024	2
Novembre 2024	1
Décembre 2024	6
Janvier 2025	0
TOTAL	16

Au 31 janvier 2025, l'Office avait transmis 16 dossiers au Directeur des poursuites criminelles et pénales en 2024-2025. De ce nombre, 9 dossiers concernent les sites Web, 5 dossiers visent l'affichage et 2 dossiers portent sur les produits.

P.25 Nombre et nature des plaintes et des demandes déposées à la Direction du traitement des plaintes de l'OQLF en 2024-2025. Nombre de dossiers traités par un professionnel et nombre de membres du personnel affectés au traitement des plaintes pour 2024-2025.

Office québécois de la langue française

	2024-2025 (Au 31 janvier 2025)
Nombre de plaintes reçues	8 757
Nombre de dossiers de plaintes fermés	7 590

Nature des plaintes reçues	
Répartition par thème des plaintes reçues en 2024-2025 (Au 31 janvier 2025)	%
Langue de l’affichage public et commercial	18 %
Langue des produits (inscriptions, emballages, documents, etc.)	7%
Langue de la documentation commerciale	24 %
• Sites Web	18 %
• Publications, demandes d’emploi, factures, contrats, etc.	6 %
Langue de service	40 %
Langue du travail	7 %
Autres	5 %
Total	101%*

* En raison de l'arrondissement des pourcentages, le total est supérieur à 100

Office québécois de la langue française

Dossiers de plaintes fermés en 2024-2025 * (au 31 janvier 2025)		
Motif de la fermeture	Nombre de dossiers	Pourcentage
Situation corrigée Processus de francisation }	3 006	40 %
Plainte non fondée ou irrecevable	1 598	21 %
Intervention incitative	1 920	25 %
Avertissement	714	9 %
Autres motifs	336	4 %
Dossier transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales	16	0,2 %
Nombre total de dossiers de plaintes fermés pour la période	7 590	99 %**

* Données du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025
**En raison des arrondis, le pourcentage total est inférieur à 100%

P.27 Au sujet des entreprises inscrites auprès de l'OQLF au 31 janvier 2025 :

- a) Nombre d'entreprises inscrites;
- b) Nombre d'entreprises qui détiennent un certificat de francisation;
- c) Nombre d'entreprises à charte fédérale inscrites;
- d) Nombre d'entreprises à charte fédérale qui détiennent un certificat de francisation.

Ventilation des entreprises selon leur taille (0 à 25 employés, 26 à 49 employés, 50 à 99 employés, 100 employés et plus).

Office québécois de la langue française

Ventilation des entreprises selon leur taille*		
Tranche d'employés**	Nombre d'entreprises inscrites	Nombre d'entreprises certifiées
0 à 24 employés	657	442
25 à 49 employés	3 971	1 728
50 à 99 employés	5 802	4 211
100 employés ou plus	3 528	2 898
Total	13 958	9 279

Ventilation des entreprises de compétence fédérale selon leur taille*		
Tranche d'employés**	Nombre d'entreprises inscrites	Nombre d'entreprises certifiées
0 à 24 employés	21	15
25 À 49 employés	141	58
50 à 99 employés	146	102
100 employés ou plus	196	134
Total	504	309

*Les données sont en date du 31 janvier 2025.

**Les tranches d'employés ont été ajustées en fonction de ce que prévoit la *Charte de la langue française*. À compter du 1^{er} juin 2025, l'obligation de s'inscrire à l'Office québécois de la langue française s'appliquera aux entreprises qui emploient de 25 à 49 personnes.

Au 31 janvier 2025, 277 entreprises de compétence fédérale se sont inscrites depuis la sanction de la Loi, dont Air Canada, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), l'Aéroport de Québec et les Aéroports de Montréal. Elles s'ajoutent aux 227 entreprises qui étaient déjà inscrites, pour un total de 504 entreprises.

Des 227 entreprises de compétence fédérale inscrites à l'Office avant la sanction de la loi, 93 % (211) ont un certificat de francisation. Quant aux 277 entreprises nouvellement inscrites, 35% (98) ont obtenu un certificat de francisation, dont l'Aéroport de Québec.

P.28 Au sujet des études, recherches et avis effectués par ou pour l'OQLF en 2024-2025 :

- a) Liste et copie des études, recherches et avis effectués;
- b) Copie de la programmation des travaux de recherche pour 2025-2026;
- c) Nombre d'ETC dédiés à la réalisation des études, recherches et avis;
- d) Coût unitaire de la réalisation des différentes études, recherches et avis;
- e) Durée moyenne d'élaboration et de réalisation des différentes études, recherches et avis.

Office québécois de la langue française

En 2024-2025, la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la vérification interne a publié cinq études ainsi que le rapport quinquennal sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique :

- *Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises et des municipalités du Québec en 2023*, disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2025/enquete_exigences_linguistiques_quebec_2023_rapport_descriptif.pdf;
- *Langue du magasinage en ligne au Québec en 2023*, disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/BRO_Etude_magasinage_en_ligne_2024.pdf;
- *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces du Québec en 2023 : consommatrices et consommateurs*, disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/Etude_langues_accueil_services_Quebec_2024.pdf;
- *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces du Québec en 2023 : observatrices et observateurs*, disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/Etude_AccueilServiceCommerce2023.pdf;
- *Langue de l'espace public au Québec en 2022*, disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/etude_langueespacepublic_2022-2024.pdf;
- *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*, disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/rapport-evolution-situation-linguistique.pdf.

Nombre d'ETC consacrés à la réalisation des études, recherches et avis

- En 2024-2025, 14 chercheurs et membres du personnel de soutien et d'encadrement se consacraient à temps plein à la réalisation des études, des recherches et des avis.

Coût unitaire de la réalisation des études, recherches et avis

- Aucun budget n'a été consacré à la recherche en 2024-2025.

Durée moyenne d'élaboration et de réalisation des études, recherches et avis

- La durée moyenne d'élaboration et de réalisation des études, des recherches et des avis est de 18 mois.

Programmation des travaux de recherche pour 2025-2026

- La programmation de recherche n'est pas encore disponible. Des travaux en collaboration avec le Comité de suivi de la situation linguistique et le Commissaire à la langue française sont en cours.

Le nombre d'employés par direction et par corps d'emploi ¹					
Directions	Hors cadre	Cadre	Professionnel	Fonctionnaire	TOTAL
Bureau de la présidente-directrice générale	1	1	2	1	5
Direction des affaires juridiques	0	1	7	1	9
Direction générale des relations avec les entreprises et l'Administration	0	1	1	1	3
• Direction de la protection de la langue française	0	1	24	0	25
• Service du soutien aux enquêtes, des inspections et de la surveillance	0	1	9	20	30
• Direction de la francisation des entreprises de l'agglomération de Montréal	0	1	33	4	38
• Direction de la francisation des régions	0	0	41	3	44
• Direction de la performance	0	1	6	2	9
• Direction de la francisation de l'Administration et du soutien opérationnel	0	1	18	25	44
• Direction de l'accompagnement des entreprises et des partenariats	0	1	24	3	28
Secrétariat général et Direction générale des communications et des services linguistiques	0	1	0	0	1
• Direction des communications	0	1	16	6	23
• Direction de l'évaluation du français	0	1	8	2	11
• Direction de l'expertise linguistique	0	1	27	4	32
• Secrétariat général	0	0	4	1	5
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la vérification interne	0	1	13	1	15
Direction des ressources humaines et de l'administration	0	1	8	6	15
• Équipe des ressources financières	0	0	3	2	5
• Équipe des ressources matérielles et contractuelles	0	0	2	5	7
Direction des technologies de l'information	0	1	20	19	40
Secrétariat de la Commission de toponymie	0	1	11	1	13
TOTAL	1	17	277	107	402

¹ Employés réguliers et occasionnels.

P.30 Nombre d’inspecteurs et nombre d’inspections effectuées par chacun en 2024-2025, ventilé par mois.

Office québécois de la langue française

Nombre d’inspections ventilées par mois		
Mois	Nombre d’inspecteurs	Nombre d’inspections
Avril 2024	8	857
Mai 2024	10	1 277
Juin 2024	9	478
Juillet 2024	8	649
Août 2024	7	703
Septembre 2024	9	693
Octobre 2024	9	785
Novembre 2024	8	750
Décembre 2024	8	564
Janvier 2025	8	721
Total		7 477

Office québécois de la langue française

Campagne ou activité de promotion	Dépenses au 31 janvier 2025
Concours de créativité lexicale	45 205,92 \$
Mérites du français	95 452,17 \$
Promotion de la Vitrine linguistique	10 190,98 \$
Campagne d’information sur l’obligation des entreprises de 25 à 49 employés de s’inscrire à l’Office en vue d’entreprendre une démarche de francisation	172 129,76 \$
Stratégie d’information sur l’obligation des entreprises de 25 à 49 employés de s’inscrire à l’Office en vue d’entreprendre une démarche de francisation, consistant en la production d’une série de balados de quatre épisodes intitulés <i>Le français au travail : le bon réflexe</i>	64 974,00 \$
Stratégie d’information pour faire connaître les modifications apportées au <i>Règlement sur la langue du commerce et des affaires</i>	3 412,12 \$
Promotion du français auprès des jeunes et du milieu de l’éducation	6 971, 07 \$

P.34 Au sujet de la francisation des entreprises employant 50 personnes ou plus, en 2024-2025 :

- a) Nombre d'ETC dédiés à la francisation des entreprises employant 50 personnes ou plus;
- b) Nombre d'entreprises employant 100 personnes ou plus ayant un comité de francisation;
- c) Nombre d'entreprises employant moins de 100 personnes pour lesquelles l'Office a ordonné la création d'un comité de francisation;
- d) Nombre de comités de francisation en défaut d'avoir tenu une réunion une fois tous les six mois tel que requis par l'article 138.3 de la *Charte de la langue française*;
- e) Nombre d'attestation d'inscriptions émises en vertu de l'article 139 de la *Charte de la langue française*;
- f) Nombre d'entreprises en défaut d'avoir transmis dans les 3 mois l'analyse de leur situation linguistique requise par l'article 139 de la *Charte de la langue française*;
- g) Nombre de certificats de francisation émis;
- h) Nombre de programmes de francisation adoptés en vertu de l'article 140 de la *Charte de la langue française*;
- i) Nombre d'entreprises en défaut d'avoir transmis dans les 3 mois leur programme de francisation requis par l'article 140 de la *Charte de la langue française*;
- j) Nombre d'attestations d'application d'un programme de francisation émises par l'Office;
- k) Nombre d'entreprises en défaut de remettre un rapport de mise en œuvre de son programme de francisation tous les douze mois en vertu de l'article 143 de la *Charte de la langue française*;
- l) Liste des ententes particulières conclues en vertu de l'article 144 de la *Charte de la langue française*;
- m) Nombre de prolongations de programmes de francisation accordées ou refusées en vertu de l'article 144.1 de la *Charte de la langue française*;
- n) Nombre d'entreprises en défaut de remettre à l'Office, tous les trois ans, un rapport sur l'évolution de l'utilisation du français en son sein tel que requis par l'article 146 de la *Charte de la langue française*;
- o) Nombre d'entreprises pour lesquels l'Office a ordonné l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action en vertu de l'article 146.1 de la *Charte de la langue française*;
- p) Nombre d'entreprises en défaut d'avoir fourni un plan d'action pour approbation par l'Office dans les deux mois tel que requis par l'article 146.2 de la *Charte de la langue française*;
- q) Nombre de refus, de suspensions et d'annulations d'une attestation d'application d'un programme de francisation ou d'un certificat de francisation en vertu de l'article 147 de la *Charte de la langue française*.

Office québécois de la langue française

a) L'information pour répondre à cette sous-question est fournie à la question P.29.

Les réponses aux sous-questions e) et g) sont fournies à la question P.27.

La réponse à la sous-question l) est fournie sur le site Web de l'Office québécois de la langue française (<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises/ententes.html>).

Les autres sous-questions ne sont pas pertinentes à l'exercice de l'étude des crédits.

P.35 Nombre d'entreprises employant moins de 50 personnes pour lesquelles l'Office a exigé qu'elles procèdent à l'analyse de leur situation linguistique, à l'élaboration et à l'application d'un programme de francisation en vertu de l'article 151 de la *Charte de la langue française*. Fournir aussi le nombre d'ententes particulières conclues en vertu de ce même article.

Office québécois de la langue française

Aucune.

P.37 Date prévue de réalisation du rapport concernant l'évolution des programmes de francisation et de conformité requis par l'article 161.1 de la *Charte de la langue française*. Indiquer aussi la date de transmission au ministre du plus récent rapport.

L'article 161.1 de la *Charte de la langue française* prévoit que l'Office produit tous les deux ans un rapport concernant l'évolution des programmes de francisation et de conformité. Le premier rapport déposé au ministre de la Langue française le 3 mars 2025 couvre la période du 1^{er} juin 2022 au 31 mars 2024.

- P.38 **Au sujet du comité de suivi de la situation linguistique prévu par les articles 165.11 à 165.14 de la Charte de la langue française, au 31 mars 2025, fournir :**
- a) **La composition du comité;**
 - b) **La date de nomination de chaque membre et la durée de son mandat;**
 - c) **Liste des sujets sur lesquels le comité a formulé une proposition ou un avis à l'Office;**
 - d) **Nombre de réunions du comité et présence de ses membres à celles-ci.**

Membres	Nomination	Durée du mandat	Nombre de réunions
Montreuil, Sophie (présidente du Comité et membre de l'Office)	2025-01-23	5 ans	0
Bally, Anne-Sophie (membre externe)	2023-05-05	4 ans	1
Poste vacant (membre externe)		4 ans	0
Gallant, Nicole (membre externe)	2024-10-29	4 ans	0
Blanchette, Lise (secrétaire)	2024-04-10	4 ans	1

- c) Sujet traité le 6 mai 2024 :
- Retour sur la programmation de recherche 2019-2024
- d) Étaient présents :
- Mesdames Anne-Sophie Bally et Lise Blanchette
 - Les anciens membres Alain Bélanger, Stéphane Moulin et Éric Kavanagh, qui étaient en poste lors de cette rencontre, étaient également présents.

- P.39 **Au sujet du comité d'officialisation linguistique prévu par les articles 165.11 à 165.14 de la Charte de la langue française, au 31 mars 2025, fournir :**
- a) **La composition du comité;**
 - b) **La date de nomination de chaque membre et la durée de son mandat;**
 - c) **Liste des sujets sur lesquels le comité a formulé une proposition ou un avis à l'Office;**
 - d) **Nombre de réunions du comité et présence de ses membres à celles-ci.**

Office québécois de la langue française

Membres	Nomination	Durée du mandat	Nombre de réunions
Chantal Gagnon, membre de l'Office et présidente du comité	2020-05-15	5 ans	2
Frédéric Gagné, conseiller linguistique expert à l'Office et secrétaire du comité	2022-04-29	4 ans	2
Maryse Gagnon Ouellet	2024-04-10	4 ans	2
Nathalie Bonsaint	2024-04-10	4 ans	1
Julie Rinfret	2024-04-10	4 ans	2

- c) Sujets traités en 2024-2025 :
- Nouveaux avis de recommandation dans les domaines suivants : Internet et sécurité routière.
 - Nouveaux avis de normalisation dans le domaine suivant : sécurité du véhicule automobile.
 - Retraits d'avis de normalisation dans les domaines suivants : éducation, médecine et urbanisme.
- d) Deux séances ont été tenues : le 3 juin 2024 (ensemble des membres présents) et le 20 novembre 2024 (une membre absente).

- P.40 **Au sujet des ordonnances prises par l'Office en 2024-2025 en vertu de l'article 177 de la *Charte de la langue française*, fournir :**
- a) **Nombre d'ordonnances prises;**
 - b) **Nature des manquements constatés.**
-

Office québécois de la langue française

L'Office a rendu quarante-et-une ordonnances en application de l'article 177 de la *Charte de la langue française* en 2024-2025 (au 31 janvier 2025).

P.41 Nombre d'injonctions demandées par l'Office à la Cour supérieure relativement à l'application de la *Charte de la langue française*, en vertu de l'article 183 de celle-ci.

Office québécois de la langue française

La possibilité pour l'Office de demander à un juge de la Cour supérieure de prononcer une injonction relative à l'application de la *Charte de la langue française* est expressément prévue dans la *Charte* depuis le 1^{er} juin 2022.

Aucune demande n'a été formulée auprès d'un juge de la Cour supérieure par l'Office en application de l'article 183 de la *Charte*.

P.42 Montant total des sanctions, pénalités et amendes pour non-respect des dispositions de la *Charte de la langue française*, en 2024-2025, et ventilation de celles-ci par type d’infractions.

Office québécois de la langue française

L’Office n’a pas le pouvoir de donner des constats d’infraction et d’imposer des amendes. C’est le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) qui décide d’intenter ou non une poursuite pénale relative à la *Charte de la langue française*. Ce sont les tribunaux qui peuvent imposer des amendes.

P.43 Fournir la composition du jury, le nombre de candidatures reçues et le nom du ou des lauréats pour les prix suivants, en 2024-2025 :

- a) Prix Camille-Laurin;
- b) Mérites Francopub;
- c) Mérites du Français.

Office québécois de la langue française

Il n'y a eu aucun jury au cours de la présente année financière, puisque les réunions de délibération des jurys de sélection pour les Mérites du français 2024, dont le gala a eu lieu le 27 mai 2024, se sont tenues en mars de la même année.

P.44 **Au sujet de la série de balados « Le français au travail : le bon réflexe » publiée le 5 février 2025, indiquer :**

- a) Le coût de réalisation;**
 - b) Le nombre de téléchargements au 31 mars 2025.**
-

- a) Le coût de réalisation de la série de balados est de 69 144,00 \$.
- b) En date du 31 mars 2025, il y a eu 1 644 écoutes depuis la mise en ligne le 5 février 2025.

- P.46 **Au sujet des sept membres de la Commission de toponymie, fournir :**
- a) **Les noms;**
 - b) **Les fonctions;**
 - c) **Les dates de nomination et de fin du mandat;**
 - d) **Les salaires, le cas échéant;**
 - e) **Le nombre de réunions de la Commission auxquels le membre était présent en 2024-2025.**
-

Commission de toponymie

Membres et fonctions	Nomination	Fin de mandat	Salaire	Nombre de réunions
Dominique Malack, membre et présidente de la Commission de toponymie	2024-02-26	2029-02-25	[Voir note 1]	4
Joanne A. Burgess, membre	2022-06-01	2025-05-31	[Voir note 2]	4
Éric Bédard, membre	2022-05-11	2024-06-06	[Voir note 2]	2
Denys Delâge, membre	2022-06-01	2025-05-31	[Voir note 2]	4
Jean-Marie Dubois, membre	2022-06-01	2025-05-31	[Voir note 2]	4
Gilles Laporte, membre	2022-06-01	2027-05-31	[Voir note 2]	4
Céline Noury, membre	2025-01-23	2030-01-22	[Voir note 2]	0
Marie Thériault, membre	2022-06-01	2025-05-31	[Voir note 2]	4

Note 1. La rémunération de la présidence de la Commission de toponymie est comprise dans celle de la présidence de l’Office québécois de la langue française.

Note 2. Les membres de la Commission de toponymie ne sont pas rémunérés, mais leurs frais de déplacement leur sont remboursés.

Commission de toponymie

En 2024-2025, la Commission de toponymie a émis 12 avis sur des noms de lieux situés sur 12 territoires municipaux différents. Ces avis concernaient des noms d’installations électriques, de municipalités, de circonscriptions électorales et de voies de communication, ainsi que les noms d’un parc public et d’une aire protégée.

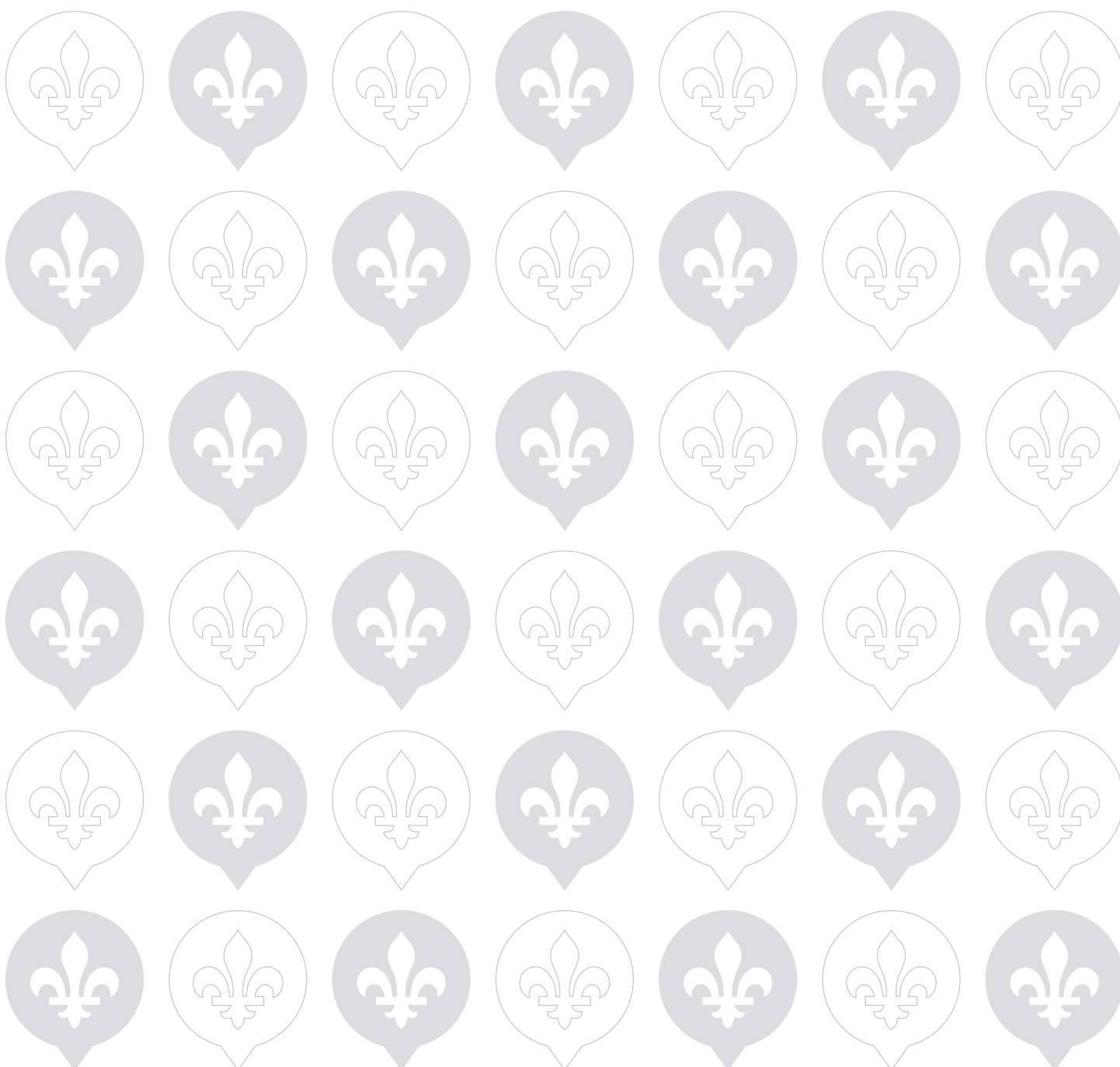
Les avis émis par la Commission sont destinés à leur demandeur seulement et ne sont pas diffusés tant que la décision finale sur la matière faisant l’objet de l’avis n’a pas été rendue publique par l’autorité compétente.



Office québécois de la langue française et Commission de toponymie

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers
du deuxième groupe d'opposition



DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DU 2^E GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Demande de renseignements		Page
P.3	Liste des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur l'application de la <i>Charte de la langue française</i> aux entreprises sous juridiction fédérale.	1
P.4	Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur la langue de travail au Québec.	2
P.5	Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur l'application de la loi 96.	3
P.7	Liste des mandats, rapports et études portant sur l'apprentissage du français au secondaire, et sur la littératie des Québécois et des Québécoises.	4
P.8	Liste des mandats, rapports et études portant sur les investissements publics nécessaires pour assurer la vitalité du français au Québec.	5
P.9	Liste des mandats, rapports et études sur la proportion de bourses de recherche en enseignement supérieur données à des projets en français.	6
P.10	Liste des entreprises et organismes publics qui ont reçu des sanctions quant à l'application de la <i>Charte de la langue française</i> en milieu de travail.	7

N.B. À moins d'indication contraire, les données présentées dans le cadre de l'étude des crédits sont établies en date du 31 janvier 2025.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU 2^E GROUPE D'OPPOSITION

QUESTIONS NON RÉPONDUES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Demande de renseignements		Motif
P.1	Quel est le pourcentage d'entreprise assujetties à la <i>Charte</i> où des services de francisation des personnes en milieu de travail ont été offerts, pour les trois dernières années financières.	Les services de francisation en milieux de travail sont gérés par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
P.2	Liste des actions du Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française durant l'année écoulée.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.6	Lister les sujets des rencontres du Groupe d'action sur la langue française dans la dernière année écoulée, ainsi que la date des rencontres et les personnes présentes.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.3 Liste des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur l'application de la *Charte de la langue française* aux entreprises sous juridiction fédérale.

Aucun.

P.4 Liste des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur la langue de travail au Québec.

Office québécois de la langue française

En 2024-2025, la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la vérification interne a publié un rapport et deux études contenant des données en lien avec la langue de travail au Québec:

- *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*, disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/rapport-evolution-situation-linguistique.pdf;
- *Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises et des municipalités du Québec en 2023*, disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2025/enquete_exigences_linguistiques_quebec_2023_rapport_descriptif.pdf;
- *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces du Québec en 2023 : observatrices et observateurs*, disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/Etude_AccueilServiceCommerce2023.pdf.

P.5 Listes des rapports et études faits durant l'année écoulée portant sur l'implantation de la loi 96.

Aucun.

P.7 Liste des mandats, rapports et études portant sur l'apprentissage du français au secondaire, et sur la littératie des québécois et des québécoises.

Aucun.

P.8 Liste des mandats, rapports et études portant sur les investissements publics nécessaires pour assurer la vitalité du français au Québec.

Aucun.

P.9 Liste des mandats, rapports et études sur la proportion de bourses de recherche en enseignement supérieur données à des projets en français.

Aucun.

P.10 Liste des entreprises et organismes publics qui ont reçu des sanctions quant à l'application de la *Charte de la langue française* en milieu de travail.

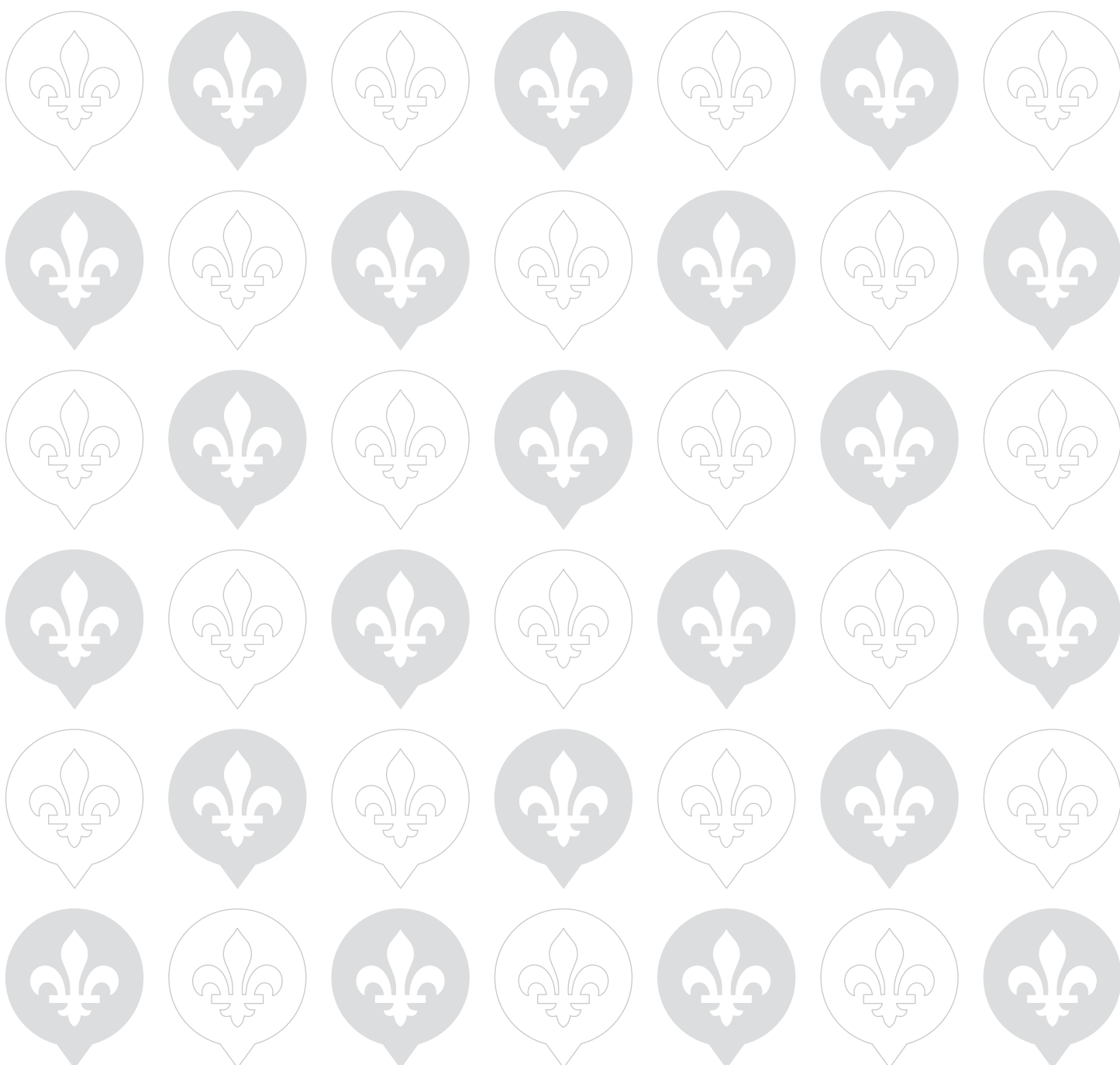
L'Office québécois de la langue française n'a pas le pouvoir d'émettre des constats d'infraction et d'imposer des amendes. C'est le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) qui décide d'intenter ou non une poursuite pénale relative à la *Charte de la langue française*. Ce sont les tribunaux qui peuvent imposer des amendes.



Office québécois de la langue française et Commission de toponymie

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers
du troisième groupe d'opposition



DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DU 3^E GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Demande de renseignements		Page
P.1	Indiquer les sommes dépensées en 2024-2025 par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du MCN).	1
P.2	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.	2
P.3	Ventilation détaillée du budget alloué aux campagnes et aux activités de promotion du français en 2024-2025, et prévisions pour 2025-2026.	3
P.4	Ventilation détaillée des subventions accordées aux organismes voués à la promotion et à la défense de la langue française depuis les 3 dernières années.	6
P.6	Liste des actions entreprises auprès des personnes immigrantes afin de favoriser l'utilisation du français dans les milieux de travail, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	7
P.7	Liste des actions entreprises pour promouvoir les cégeps francophones auprès des jeunes de moins de 25 ans et des personnes immigrantes. Montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	8
P.9	Liste et copie des contrats octroyés pour l'achat ou le développement de logiciels. Mode d'octroi des contrats (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié). Crédits alloués en 2024-2025, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	9
P.10	Évolution annuelle, depuis 2016, du nombre d'employés, de la masse salariale et des budgets de fonctionnement. Ventiler les employés selon le poste occupé.	10
P.11	Pour chaque programme d'aide financière (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquer le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées et les montants totaux octroyés en 2024-2025, ainsi que l'évolution depuis 2016.	11
P.12	Pour chaque demande d'aide financière concernant la langue française acceptée en 2024-2025 : a) Nom du demandeur ou du projet; b) Secteur d'intervention; c) Objectifs visés par la demande d'aide; d) Aide financière octroyée.	12
P.18	Bilan de performance quant aux différents programmes de francisation au Québec au cours des 3 dernières années.	13
P.19	Liste des mesures mises en avant pour assurer que les dirigeants d'entreprise au Québec sont en mesure de s'exprimer en français.	14
P.35	Nombre d'heures de formation reçues par le personnel de l'Administration sur la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration en 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	15
P.36	Liste des mesures prises par les ministères et organismes pour favoriser les communications en français avec les personnes immigrantes en 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	16
P.37	Liste des mesures prises par les ministères et organismes pour favoriser les communications en français avec les personnes morales et les entreprises établies au Québec et hors du Québec en 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	17
P.40	Concernant l'application de la <i>Charte de la langue française</i> , ventilation, par mois, du nombre de dossiers transmis au Procureur général du Québec ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales par l'Office québécois de la langue française (OQLF), par année, pour chacune des cinq dernières années.	18
P.41	Nombre et nature des plaintes et des demandes déposées à la Direction du traitement des plaintes de l'OQLF, par année, pour chacune des cinq dernières années. Nombre de dossiers traités par un professionnel et nombre de membres du personnel affectés au traitement des plaintes.	19
P.42	Liste et copie des études, recherches et avis effectués par ou pour l'OQLF en 2024-2025, ainsi que copie de la programmation des travaux de recherche pour 2025-2026.	20
P.43	Composition du comité de suivi de la situation linguistique au 31 mars 2025. Pour chaque membre, préciser la date de la nomination et la durée du mandat. Préciser également les études, recherches et avis effectués par le comité en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	21
P.44	Tableau sur les dossiers fermés selon les motifs de fermeture, en pourcentage, par année, pour chacune des cinq dernières années.	22
P.45	Nombre d'inspecteurs et nombre d'inspections effectuées par chacun par année, pour chacune des cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	23
P.46	Pour chacune des cinq dernières années, nombre de fois qu'a été utilisé l'article 151 de la Charte visant à exiger d'une entreprise de moins de 50 employés qu'elle procède à l'analyse de sa situation linguistique, ainsi qu'à l'élaboration et à l'application d'un programme de francisation.	24

Demande de renseignements		Page
P.47	Pour chacune des cinq dernières années, nombre d'ententes particulières conclues entre l'OQLF et une entreprise visée à l'article 151 de la Charte.	25
P.48	Pour chacune des cinq dernières années, fournir la ventilation détaillée du financement octroyé à l'OQLF.	26
P.51	Ventilation des subventions accordées aux organisations syndicales dans le cadre de la francisation des entreprises pour 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	27
P.52	Liste des actions de sensibilisation et d'information entreprises auprès des jeunes francophones de moins de 25 ans et des personnes immigrantes sur l'utilisation du français en 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	28
P.53	Liste des mesures contraignantes mises en place en 2024-2025 pour assurer l'utilisation du français comme seule langue de travail dans les entreprises québécoises, et montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	29
P.54	Liste des mesures entreprises pour contraindre la Ville de Montréal à obtenir son certificat de francisation de l'OQLF depuis 2018.	30
P.55	Liste des arrondissements de la Ville de Montréal qui n'ont pas encore leur certification de francisation de l'OQLF, pour chacune des cinq dernières années.	31
P.56	Nombre d'entreprises inscrites à l'OQLF qui ne détiennent pas le certificat de francisation attestant que le français est la langue d'usage normale et habituelle du travail, du commerce et des affaires en 2024-2025.	32
P.57	Liste des mesures initiées afin d'augmenter le nombre d'entreprises détenant le certificat de francisation attestant que le français est la langue d'usage normale et habituelle du travail, du commerce et des affaires, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	33
P.58	Liste des actions de sensibilisation et d'information ciblées menées par l'OQLF pour l'accueil et les services en français dans les commerces et leurs coûts, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	34
P.59	Liste des actions menées auprès des travailleurs et de leurs employeurs afin de mieux faire connaître les dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> touchant la langue de travail ainsi que les recours pour assurer le respect de ces dispositions, leurs coûts, et les prévisions pour 2025-2026.	35
P.60	Nombre d'entreprises inscrites auprès de l'OQLF au 31 mars 2025. Nombre d'entreprises qui détiennent un certificat de francisation. Ventilation des entreprises selon leur taille.	36
P.62	Actions entreprises pour freiner l'exigence induite d'une langue autre que le français à l'embauche, à la suite du dépôt de l'enquête de l'OQLF déposé en 2020 concernant les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal.	37
P.63	Liste des municipalités possédant un statut de municipalité bilingue. Fournir le pourcentage d'anglophones qui réside dans chacune de ces municipalités.	38
P.64	Liste des municipalités ayant adopté une résolution en vertu de la Loi no 14 – <i>Loi sur la langue officielle et commune du Québec</i> , le français pour conserver leur statut de municipalité bilingue.	39
P.65	État de situation sur l'affichage commercial au Québec : a) Fournir tout document, note, mémo ou avis concernant la mise en œuvre des articles 25.1 à 25.5 du Règlement sur la langue du commerce et des affaires; b) Indiquer le nombre d'entreprises accompagnées par l'OQLF depuis l'entrée en vigueur de ces articles; c) Indiquer le nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'un signalement pour non-respect de ces articles depuis leur entrée en vigueur. d) Indiquer le nombre d'amendes imposées pour le non-respect de ces articles depuis leur entrée en vigueur ainsi que le montant de ces amendes.	40
P.66	Liste des mesures entreprises afin d'assurer que les entreprises respectent les articles 25.1 à 25.5 du Règlement sur la langue du commerce et des affaires, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	41

N.B. À moins d'indication contraire, les données présentées dans le cadre de l'étude des crédits sont établies en date du 31 janvier 2025.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DU 3^E GROUPE D'OPPOSITION

QUESTIONS NON RÉPONDUES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Demande de renseignements		Motif
P.5	Ventilation détaillée de l'ensemble des subventions octroyées par le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française depuis 2018.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.8	Détails et coût de la campagne visant à mieux faire connaître l'ensemble des programmes gouvernementaux touchant la francisation afin de joindre toutes les clientèles potentielles, leurs coûts, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
P.13	État de situation des actions entreprises par le ministère en 2024-2025 à la suite du jugement de la Cour d'appel du Québec du 3 octobre 2016 et de son interprétation de l'article 46 de la <i>Charte de la langue française</i> . Copie des documents, notes, analyses, mémos et avis relatifs à ce dossier.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.14	Liste des ministères et organismes qui ont émis le souhait d'embaucher des travailleurs qui ont des compétences linguistiques tant en français qu'en anglais, ou en anglais uniquement, depuis 2018.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.15	Au cours des 3 dernières années, liste des ministères et organismes de la fonction publique qui ont révélé des non-conformités en matière de justification de l'exigence de la langue anglaise dans la nécessité de l'accomplissement des tâches pour l'emploi au regard de l'art. 46 de la <i>Charte</i> . Liste des processus d'embauche vérifiés.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.16	Ventilation détaillée des mesures destinées à la francisation des personnes immigrantes pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
P.17	Proportion des personnes immigrantes qui ont participé aux différents programmes de francisation en 2024-2025, et qui ont réussi.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
P.20	Copie des correspondances entre le ministre et la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain demandant à celle-ci d'intervenir auprès des entreprises de la ville de Montréal afin que cesse le « bonjour/hi ». Copie des documents, notes, rapports, états de situation concernant le « bonjour/hi » à Montréal.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.21	Copie des directives envoyées par le ministre aux ministères et organismes gouvernementaux pour l'application de l'unilinguisme français et la qualité du français dans leurs activités en 2024-2025.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.22	Copie des correspondances entre le ministère responsable de la Langue française ainsi que la ministre fédérale des Langues officielles dans le cadre de la réforme de la loi fédérale sur les langues officielles.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.23	Copie des correspondances et la liste des rencontres entre le gouvernement fédéral.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.24	Copie de toute correspondance, note, échange, bilan ou rapport produit par le Groupe d'action pour la langue française (GALF) ou à l'intention de celui-ci.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.25	Fournir les initiatives soutenues dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'avenir de la langue française ainsi que les sommes allouées à celles-ci.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.26	Copie des sondages et études commandées par le ministère de la Langue française en 2024-2025.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.27	Budgets alloués à la recherche par ou pour le Conseil, par année pour chacune des cinq dernières années, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

Demande de renseignements		Motif
P.28	Liste et copie de tous les avis donnés par le Conseil au ministre responsable de l'application de la <i>Charte de la langue française</i> .	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.29	Liste et copie des études, recherches et avis effectués par ou pour le Conseil en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.30	Bilan de l'implantation du nouveau poste de Commissaire à la langue française, à la suite de l'adoption Loi n° 14 – <i>Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français</i> .	Le Commissaire à la langue française est nommé par l'Assemblée nationale du Québec et relève de celle-ci.
P.31	Budgets alloués à la recherche par ou pour le Commissaire à la langue française en 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	Le Commissaire à la langue française est nommé par l'Assemblée nationale du Québec et relève de celle-ci.
P.32	Liste et copie de tous les avis donnés par le Commissaire au ministre responsable de l'application de la <i>Charte de la langue française</i> .	Le Commissaire à la langue française est nommé par l'Assemblée nationale du Québec et relève de celle-ci.
P.33	Bilan des actions en 2024-2025 et prévisions pour 2025-2026.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.34	Liste des mesures entreprises à la suite du dépôt, en septembre 2019, du rapport sur les pratiques linguistiques dans des ministères et organismes publics du gouvernement du Québec visant à renforcer l'utilisation du français dans l'Administration, en 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.
P.38	Liste des organismes gouvernementaux qui ont reçu des plaintes concernant la qualité du français de leurs publications ou de leurs échanges.	La question est non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.
P.39	Liste des organismes gouvernementaux qui ont reçu des plaintes concernant l'utilisation d'une langue autre que le français comme langue de service et d'accueil.	La question est non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.
P.49	Détails et état de l'implantation du Programme de soutien aux associations pour la promotion de la francisation dans les petites entreprises. Nombre d'associations ayant participé au programme en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026. Crédits accordés pour ce programme en 2024-2025, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	La question non répondue en raison de la fin du programme en 2017.
P.50	Détails et état de l'implantation du Programme de soutien à la francisation par les technologies de l'information et des communications. Nombre d'organismes et d'entreprises ayant participé au programme en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026. Crédits accordés pour ce programme en 2024-2025, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	La question non répondue en raison de la fin du programme en 2016.
P.61	Liste des municipalités ou des arrondissements qui ont émis le souhait d'embaucher des travailleurs qui ont des compétences linguistiques tant en français qu'en anglais, ou en anglais uniquement, depuis 2018.	La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Langue française.

P.1 Indiquer les sommes dépensées pour 2024-2025 par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du MCN).

Office québécois de la langue française

Type d'achat	2024-2025
Communications informatiques (ministère de la Cybersécurité et du Numérique)	132 267 \$
Lien Internet (externe)	23 514 \$
Communication mobile (ministère de la Cybersécurité et du Numérique et externe)	33 408 \$
Communication applicative Teams (ministère de la Cybersécurité et du Numérique)	33 455 \$
Entente technologique (ministère de la Cybersécurité et du Numérique)	5 817 \$
Hébergement d'un serveur dédié (externe)	5 517 \$
Entretien et réparation d'équipements informatiques (ministère de la Cybersécurité et du Numérique)	2 410 \$
Achat d'équipements informatiques (ministère de la Cybersécurité et du Numérique et externe)	13 172 \$
Matériel informatique et diverses pièces (externe)	2 927 \$
Achat de logiciels (externe)	161 \$
Renouvellement des assurances pour les logiciels (ministère de la Cybersécurité et du Numérique)	93 623 \$
Abonnement infonuagique (ministère de la Cybersécurité et du Numérique et externe)	611 933 \$
Services professionnels (externe)	1 701 556 \$
TOTAL	2 659 760 \$

P.2 Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.

Aucune.

P.3 Ventilation détaillée du budget alloué aux campagnes et aux activités de promotion du français en 2024-2025, et prévisions pour 2025-2026.

PROGRAMME LE FRANÇAIS, AU CŒUR DE NOS AMBITIONS

L’enveloppe budgétaire 2024-2025 pour ce programme était de 3 463 700 \$.

2017-2021

Demandeur	Secteur d'intervention	Objectifs	Aide financière versée au 31 janv. 2025
Année financière d’approbation de l’aide : 2020-2021			
Université de Sherbrooke	Gestion de sociétés et d’entreprises	Former et accompagner de jeunes adultes de 18 à 35 ans et des membres de la direction ou du personnel d’entreprises employant moins de 50 personnes pour qu’elles adoptent de bonnes pratiques linguistiques et utilisent le français en milieu de travail et dans l’appellation des noms d’entreprises.	634 \$

2021-2024

Demandeur	Secteur d'intervention	Objectifs	Aide financière versée au 31 janv. 2025
Année financière d’approbation de l’aide : 2021-2022			
Université de Montréal	Général	Élargir davantage le concours d’éloquence <i>Délie ta langue!</i> mettant en valeur la langue française.	40 000 \$
Année financière d’approbation de l’aide : 2022-2023			
Centre d’appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Commerce de détail Tourisme et hôtellerie Transport	Créer un jeu informatique visant l’augmentation de la connaissance et de l’utilisation d’un français de qualité propre au secteur du commerce de détail, du tourisme et de l’hôtellerie ainsi que du transport.	39 120 \$
Conseil québécois du commerce de détail	Commerce de détail	Réaliser diverses actions afin d’aider les commerces de détail à accroître l’utilisation et la mise en valeur de la langue française dans leurs activités et de les sensibiliser aux changements apportés à la <i>Charte de la langue française</i> .	10 124 \$
Mouvement Québec français	Général	Informers les entreprises de moins de 50 personnes des obligations linguistiques et des modifications de la <i>Charte de la langue française</i> et de l’implication de celles-ci pour le personnel, les employeurs et les syndicats.	25 000 \$
9096-8645 Québec inc. (Upperkut)	Commerce de détail	Mener une campagne de sensibilisation auprès d’entreprises et de jeunes travailleurs et travailleuses de moins de 35 ans visant à accentuer le changement de perception et de comportement à l’égard de l’usage du français dans les commerces de détail, notamment dans l’accueil et le service à la clientèle.	25 000 \$
Année financière d’approbation de l’aide : 2023-2024			
Conseil canadien du commerce de détail	Commerce de détail	Informers les commerçants des modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> afin que ceux-ci adoptent des mesures pour s’y conformer.	45 750 \$
Conseil du patronat du Québec	Général	Mener une campagne d’information sur les nouvelles dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> , en allant à la rencontre des employeurs et en ciblant les entreprises de moins de 50 employés.	49 944 \$
Corporation de l’École des hautes études commerciales de Montréal	Secteurs de pointe et du numérique	Augmenter, chez les gestionnaires notamment, la connaissance et l’utilisation d’une terminologie française appropriée dans les domaines de l’intelligence artificielle (IA) et de la science des données.	36 666 \$
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	Secteurs de pointe et du numérique	Concevoir et diffuser un vocabulaire relatif aux télécommunications afin d’augmenter la connaissance et l’utilisation d’une terminologie française appropriée dans ce domaine en collaboration avec ses membres d’Unifor et du Syndicat canadien de la fonction publique.	80 000 \$

Demandeur	Secteur d'intervention	Objectifs	Aide financière versée au 31 janv. 2025
Groupe ELISO	Services professionnels, scientifiques et techniques	Créer des noms français appropriés pour désigner des invertébrés du Québec et concevoir un outil de référence numérique comprenant des descriptions et des photographies.	70 704 \$
Mouvement national des Québécoises et des Québécois	Général	Mener une campagne d'information sur les modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> à l'intention des entreprises employant moins de 50 personnes.	50 000 \$
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec	Général	Informar les entreprises des modifications apportées à la <i>Charte de la langue française</i> et promouvoir l'utilisation du français en tant qu'avantage pour les entreprises québécoises.	53 063 \$

2024-2027

Demandeur	Secteur d'intervention	Objectifs	Aide financière versée au 31 janv. 2025
Année financière d’approbation de l’aide : 2024-2025			
Chambre de commerce de Gatineau	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s’inscrire auprès de l’Office sans attendre, et relayer les outils de l’Office.	87 690 \$
Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s’inscrire auprès de l’Office sans attendre, et relayer les outils de l’Office.	76 681 \$
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s’inscrire auprès de l’Office sans attendre, et relayer les outils de l’Office.	120 000 \$
Chambre de commerce et d’industrie Beauharnois-Valleyfield-Haut-Saint-Laurent	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s’inscrire auprès de l’Office sans attendre, et relayer les outils de l’Office.	56 705 \$
Chambre de commerce et d’industrie de la Rive-Sud	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s’inscrire auprès de l’Office sans attendre, et relayer les outils de l’Office.	88 034 \$
Chambre de commerce et d’industrie du Grand Roussillon	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s’inscrire auprès de l’Office sans attendre, et relayer les outils de l’Office.	89 880 \$
Chambre de commerce et d’industrie Vallée-du-Richelieu	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s’inscrire auprès de l’Office sans attendre, et relayer les outils de l’Office.	89 990 \$
Conseil canadien du commerce de détail	Commerce de détail	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s’inscrire auprès de l’Office sans attendre, et relayer les outils de l’Office.	90 600 \$
Conseil du patronat du Québec	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s’inscrire auprès de l’Office sans attendre, et relayer les outils de l’Office.	120 000 \$
Corporation de l’École des hautes études commerciales de Montréal	Secteurs de pointe et du numérique	Accroître la connaissance et l’utilisation d’une terminologie française appropriée dans le domaine de la cybercitoyenneté, au moyen d’une plateforme d’apprentissage, et organiser la Dictée P.G.L. 2025 des entreprises portant sur ce thème.	90 650 \$
Mouvement Québec français	Général	Informar les entreprises employant de 25 à 49 personnes des changements législatifs, les inciter à s’inscrire auprès de l’Office sans attendre, et relayer les outils de l’Office.	88 000 \$

Demandeur	Secteur d'intervention	Objectifs	Aide financière versée au 31 janv. 2025
Université de Montréal	Général	Former des étudiantes et des étudiants universitaires en art oratoire et organiser un concours d'éloquence afin de développer leurs capacités professionnelles de prise de parole en public en français.	0 \$

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PARTENARIATS EN FRANCISATION

L’enveloppe budgétaire 2024-2025 pour ce programme était de 291 200 \$.

Demandeur	Objectifs	Aide financière versée au 31 janv. 2025
Année financière d’approbation de l’aide : 2022-2023		
Savoir Média	Réaliser et diffuser un documentaire visant la démystification de l’art oratoire par le biais d’un concours d’éloquence existant, soit <i>Délie ta langue!</i> de l’Université de Montréal (projet soutenu financièrement par l’Office), à l’occasion de son 5 ^e anniversaire, en partenariat avec l’établissement d’enseignement.	24 324 \$
Année financière d’approbation de l’aide : 2023-2024		
Impératif français	Mettre en œuvre une campagne de promotion et réaliser des activités culturelles et artistiques dans le cadre de la Francofête 2024 en Outaouais portant sur l’importance de mobiliser tous les acteurs de la région pour la promotion de la langue française.	49 000 \$
Réseau Action TI	Promouvoir la présence du français dans les TI dans le cadre du Gala des OCTAS.	24 417 \$
Réseau Québec-France/francophonie	Vitaliser et enrichir la langue française tout en transmettant de l’information sur la place de cette langue dans l’histoire et la culture québécoises et en réalisant des activités variées dans le cadre de la Francofête 2024.	21 725 \$
Société nationale de l’Estrie	Poursuivre le concours de slam avec une 3 ^e édition visant à joindre les jeunes de 18 à 35 ans de l’Estrie afin de les sensibiliser aux enjeux linguistiques du Québec et de les encourager à promouvoir l’usage du français.	40 875 \$
Université de Montréal	Concevoir une série d’une quinzaine de balados intitulée <i>Mignardises littéraires</i> visant la créativité en français auprès d’étudiants et étudiantes de divers programmes d’études choisis par un jury.	48 602 \$
Année financière d’approbation de l’aide : 2024-2025		
Aucun projet		S. O.

Campagne ou activité de promotion	Dépenses au 31 janvier 2025
Concours de créativité lexicale	45 205,92 \$
Mérites du français	95 452,17 \$
Promotion de la Vitrine linguistique	10 190,98 \$
Campagne d’information sur l’obligation des entreprises employant de 25 à 49 personnes de s’inscrire à l’Office en vue d’entreprendre une démarche de francisation	172 129,76 \$
Stratégie d’information sur l’obligation des entreprises employant de 25 à 49 personnes de s’inscrire à l’Office en vue d’entreprendre une démarche de francisation : la série de balados intitulée <i>Le français au travail : le bon réflexe</i>	64 974,00 \$
Stratégie d’information pour faire connaître les modifications au <i>Règlement sur la langue du commerce et des affaires</i>	3 412,12 \$
Promotion du français auprès des jeunes et du milieu de l’éducation	6 971, 07 \$

P.4 Ventilation détaillée des subventions accordées aux organismes voués à la promotion et à la défense de la langue française depuis les 3 dernières années.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

P.6 Liste des actions entreprises auprès des personnes immigrantes afin de favoriser l'utilisation du français dans les milieux de travail, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.

L'Office rend accessible, dans la Vitrine linguistique, 13 vocabulaires des professions destinés aux personnes apprenantes du français qui souhaitent intégrer un ordre professionnel au Québec. Ces outils ont pour but d'aider les candidats et candidates à se préparer à l'examen de français de l'Office. Au cours de la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025, l'Office a fait la promotion des vocabulaires de la comptabilité, de l'ingénierie, de la médecine, du corps humain et de la pharmacie.

En matière d'aide financière, aucun programme ne vise les personnes immigrantes.

P.7 Liste des actions entreprises pour promouvoir les cégeps francophones auprès des jeunes de moins de 25 ans et des personnes immigrantes. Montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.

Aucune action ne vise spécifiquement la promotion des cégeps francophones.

P.9 Liste et copie des contrats octroyés pour l'achat ou le développement de logiciels. Mode d'octroi des contrats (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié). Crédits alloués 2024-2025, ventilés par mois, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

Office québécois de la langue française

Description	Montant	Mode d'octroi des contrats
TreeSize Logiciel en français qui permet d'analyser, gérer et produire des rapports pour optimiser le stockage des fichiers.	161 \$	Gré à gré (Jam Software)

- P.10 Évolution annuelle, depuis 2016, du nombre d’employés, de la masse salariale et des budgets de fonctionnement pour :
- a) Office québécois de la langue française ;
 - i. Ventiler les employés selon le poste occupé.
 - b) Ministère de la Langue française.
 - i. Ventiler les employés selon le poste occupé.
-

Office québécois de la langue française

Les renseignements budgétaires sont inscrits dans les livres des crédits 2024-2025 des ministères et organismes.

Effectif autorisé	2024-2025
Hors cadre	1
Cadre	17
Professionnel	277
Technicien et assimilé	72
Personnel de bureau et assimilé	35
TOTAL	402

- P.11 Pour chaque programme d'aide financière (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquer le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées et les montants totaux octroyés en 2024-2025, ainsi que l'évolution depuis 2016 :
- a) Ministère de la Langue française;
 - b) Office québécois de la langue française;
 - c) Conseil supérieur de la langue française.

Office québécois de la langue française

Programme d'aide financière	Nombre de demandes reçues	Nombre de demandes acceptées	Montant octroyé au 31 janvier 2025
Le français, au cœur de nos ambitions	21	12	1 372 787 \$
Programme de soutien aux partenariats en francisation *	0	0	0 \$
Total	21	12	1 372 787 \$

* En 2024-2025, il n'y a pas eu d'appels de projets pour ce programme.

P.12 Pour chaque demande d'aide financière concernant la langue française acceptée en 2024-2025:

- a) Nom du demandeur ou du projet ;**
 - b) Secteur d'intervention ;**
 - c) Objectifs visés par la demande d'aide ;**
 - d) Aide financière octroyée.**
-

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

Office québécois de la langue française

Le succès de la conformité des entreprises aux dispositions de la *Charte de la langue française* repose sur l’accompagnement des entreprises par l’Office. L’Office les soutient dans leur démarche de francisation et leur propose des moyens efficaces pour atteindre les objectifs mentionnés dans la *Charte*.

Données

Au 31 janvier 2025, 9 279 entreprises inscrites à l’Office détenaient un certificat de francisation, ce qui représente 66% des 13 958 entreprises inscrites.

Au cours des trois dernières années, les cibles d’augmentation du nombre d’entreprises certifiées prévues au plan stratégique de l’Office ont été atteintes. En 2022-2023, la cible était de 2%, alors que celle de 2023-2024 était de 7%. En 2024-2025, la cible était également de 7%.

P.19 Liste des mesures mises en avant pour assurer que les dirigeants d'entreprise au Québec sont en mesure de s'exprimer en français.

L'exigence d'une bonne connaissance du français notamment des hauts dirigeants et des autres dirigeants d'une entreprise ainsi que l'augmentation, s'il y a lieu, à tous les niveaux de l'entreprise du nombre de personnes ayant une bonne connaissance de cette langue sont prévues par la *Charte de la langue française*.

Lorsque le niveau de connaissance du français chez les dirigeants et le personnel de l'entreprise n'est pas suffisant, l'Office québécois de la langue française demande à celle-ci de mettre en place des mesures de correction dans le cadre d'un programme de francisation.

Des vérifications sont effectuées par l'Office en cours de programme afin de vérifier l'atteinte des objectifs. L'Office s'assure que la *Charte* est respectée.

En cas de non-respect de ces exigences par une entreprise certifiée, l'Office demande à celle-ci d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action pour remédier à la situation.

P.35 Nombre d'heures de formation reçues par le personnel de l'Administration sur la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration en 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.

Office québécois de la langue française

Aucune. Cette politique a été remplacée par la Politique linguistique de l'État le 28 février 2023.

Office québécois de la langue française

	Organisation	Titre du projet	Précisions
1.	Office québécois de la langue française	Accompagnement des ministères et organismes engagés dans une démarche de conformité	Les ministères et les organismes gouvernementaux non certifiés avant le 1 ^{er} juin 2022 ont l’obligation de s’engager dans une démarche de conformité. Dans le cadre de cette démarche, ils pourraient avoir à mettre en place des mesures afin de communiquer exclusivement en français avec les personnes physiques, y compris avec les personnes immigrantes arrivées au Québec depuis plus de six mois. L’Office accompagne ces organismes tout au long de cette démarche.
2.	Office québécois de la langue française	Traitement des plaintes	Lorsque l’Office reçoit une plainte ou une dénonciation concernant un organisme de l’Administration, il en avise ce dernier et effectue le suivi jusqu’à la correction de la situation. Il porte une attention particulière aux plaintes et aux dénonciations portant sur la langue des communications de l’Administration avec les personnes physiques.
3.	Office québécois de la langue française	Examen de français pour les candidats aux ordres professionnels	L’Office a la responsabilité de faire passer un examen de français aux candidates et candidats aux ordres professionnels qui ne répondent pas à l’une des conditions de l’article 35 de la <i>Charte</i> . Une partie de cette clientèle est issue de l’immigration. La Politique linguistique de l’État (PLE) oriente le personnel dans ses communications avec les personnes physiques, notamment avec les personnes immigrantes.
4.	Office québécois de la langue française	Application de la Politique linguistique de l’État	Le comité permanent de l’Office fait la promotion de la PLE de façon continue et veille à son application. L’Office communique exclusivement en français avec les personnes physiques, sous réserve d’exceptions prévues par la <i>Charte</i> et sa réglementation.
5.	Office québécois de la langue française	Production et diffusion de lexiques et de vocabulaires	Un vocabulaire contenant des fichiers sonores et des exercices interactifs est en cours de production pour les personnes qui apprennent le français. Il porte sur la santé dentaire et il sera mis en ligne au cours de l’année 2025-2026. Cet outil s’ajoutera aux autres lexiques et vocabulaires déjà en ligne qui s’adressent principalement à une clientèle immigrante et qui portent sur des secteurs d’activité précis (soins infirmiers, courtage immobilier, comptabilité, pharmacie, médecine, ingénierie, droit, physiothérapie, immigration, hôtellerie) ou sur la pratique professionnelle en général.

Office québécois de la langue française

- Depuis le 1^{er} juin 2023, les responsabilités d'accompagnement des ministères et organismes gouvernementaux ont été transférées au ministère de la Langue française, comme le prévoit la *Charte de la langue française* depuis sa modification par la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, sanctionnée le 1^{er} juin 2022.
- Les ministères et les organismes gouvernementaux qui n'avaient pas terminé, au 31 mai 2022, le processus de francisation tel que le prévoyait la *Charte* ont l'obligation de suivre le processus de conformité prévu par la *Charte* depuis le 1^{er} juin 2022 pour corriger des situations non conformes à celle-ci. Des mesures peuvent être prévues au programme de conformité pour que les communications avec les personnes morales et les entreprises établies au Québec soient en français seulement. L'Office accompagne les ministères et les organismes concernés tout au long de cette démarche.
- Lorsque l'Office reçoit des plaintes concernant un ministère ou un organisme gouvernemental, il en avise ce dernier ainsi que le ministre de la Langue française, et effectue le suivi jusqu'à la correction de la situation. Il porte à cette occasion une attention particulière aux plaintes concernant la langue des communications avec les entreprises et les personnes morales ainsi qu'avec les personnes physiques.
- L'Office rend accessible, dans sa Vitrine linguistique, une page rassemblant des ressources, dont de nombreux vocabulaires spécialisés qui permettent d'outiller les entreprises en leur donnant accès à la terminologie en français.
- L'Office a produit quatre vocabulaires qui s'ajoutent à la centaine d'autres actuellement accessibles dans la page *Lexiques et vocabulaires* du site Web de l'Office. Ces vocabulaires ont été produits dans le but de favoriser l'usage du français dans divers domaines spécialisés et secteurs d'activité où des besoins terminologiques ont été constatés (sports olympiques, entraînement physique, fabrication additive et conservation des aliments).
- L'Office a lancé le 23 mars 2021 *Mémo, mon assistant pour la francisation*. Les services *Mémo* visent à aider les entreprises employant moins de 50 personnes à mieux connaître et à respecter leurs obligations linguistiques. Divers outils sont offerts en ligne.
- Les programmes d'aide financière de l'Office soutiennent des projets qui visent à renforcer l'utilisation du français dans les entreprises ainsi que la connaissance et l'utilisation d'une terminologie française appropriée dans les milieux de travail.
- Le comité permanent de l'Office fait la promotion de la Politique linguistique de l'État (PLE) de façon continue et veille à son application. Une directive ministérielle oriente le personnel dans ses communications avec les personnes morales et les entreprises établies au Québec et hors du Québec, et une brève a été publiée pour informer le personnel de son devoir d'exemplarité. L'Office privilégie l'unilinguisme français dans ses communications avec les personnes morales et les entreprises.
- L'Office communique uniquement en français avec les entreprises et les personnes morales établies au Québec.

P.40 Concernant l'application de la Charte de la langue française, ventilation, par mois, du nombre de dossiers transmis au Procureur général du Québec ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales par l'Office québécois de la langue française (OQLF), par année, pour chacune des cinq dernières années.

Office québécois de la langue française

Nombre de dossiers transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales en 2024-2025	
Avril 2024	0
Mai 2024	1
Juin 2024	1
Juillet 2024	1
Août 2024	4
Septembre 2024	0
Octobre 2024	2
Novembre 2024	1
Décembre 2024	6
Janvier 2025	0
TOTAL	16

P.41 Nombre et nature des plaintes et des demandes déposées à la Direction du traitement des plaintes de l'OQLF, par année, pour chacune des cinq dernières années. Nombre de dossiers traités par un professionnel et nombre de membres du personnel affectés au traitement des plaintes pour 2024-2025.

Office québécois de la langue française

	2024-2025 (au 31 janvier 2025)
Nombre de plaintes reçues	8 757
Nombre de dossiers de plaintes fermés	7 590

Nature des plaintes reçues *	
Répartition par thèmes des plaintes =en 2024-2025 (au 31 janvier 2025)	%
Langue de l’affichage public et commercial	18 %
Langue des produits (inscriptions, emballages, documents, etc.)	7 %
Langue de la documentation commerciale	24 %
• Sites Web	18 %
• Publications, demandes d’emploi, factures, contrats, etc.	6 %
Langue de service	40 %
Langue du travail	7 %
Autres	5 %
Total	101%*

*En raison de l’arrondissement des pourcentages, le total est supérieur à 100.

Office québécois de la langue française

En 2024-2025, la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la vérification interne a publié cinq études ainsi que le rapport quinquennal sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique :

- *Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises et des municipalités du Québec en 2023*, disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2025/enquete_exigences_linguistiques_quebec_2023_rapport_descriptif.pdf;
- *Langue du magasinage en ligne au Québec en 2023*, disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/BRO_Etude_magasinage_en_ligne_2024.pdf;
- *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces du Québec en 2023 : consommatrices et consommateurs*, disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/Etude_langues_accueil_services_Quebec_2024.pdf;
- *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces du Québec en 2023 : observatrices et observateurs*, disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/Etude_AccueilServiceCommerce2023.pdf;
- *Langue de l'espace public au Québec en 2022*, disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/etude_langueespacepublic_2022-2024.pdf;
- *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*, disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/rapport-evolution-situation-linguistique.pdf.

P.43 Composition du comité de suivi de la situation linguistique au 31 mars 2025. Pour chaque membre, préciser date de la nomination et la durée du mandat. Préciser également les études, recherches et avis effectués par le comité en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

Office québécois de la langue française

Comité de suivi de la situation linguistique Articles 165.11 à 165.14 de la <i>Charte de la langue française</i>		
Membres	Nomination	Fin de mandat
Montreuil, Sophie (présidente du Comité et membre de l'Office)	2025-01-23	2030-01-23
Bally, Anne-Sophie (membre externe)	2023-05-05	2027-05-05
Poste vacant (membre externe)		
Gallant, Nicole (membre externe)	2024-10-29	2028-10-29
Blanchette, Lise (secrétaire)	2024-04-10	2028-04-10

P.44 Tableau sur les dossiers fermés selon les motifs de fermeture, en pourcentage, par année, pour chacune des cinq dernières années.

Office québécois de la langue française

Dossiers de plaintes fermés en 2024-2025*(Au 31 janvier 2025)		
Motif de la fermeture	Nombre de dossiers	Pourcentage
Situation corrigée } Processus de francisation	3 006	40 %
Plainte non fondée et irrecevable	1 598	21 %
Intervention incitative	1 920	25 %
Avertissement	714	9 %
Autres motifs	336	4 %
Dossier transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales	16	0,2 %
Nombre total de dossiers de plaintes fermés pour la période	7 590	99 %**

*Données du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025
**En raison des arrondis, le pourcentage total est inférieur à 100%

P.45 Nombre d'inspecteurs et nombre d'inspections effectuées par chacun par année, pour chacune des cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

Office québécois de la langue française

Nombre d'inspections ventilées par mois		
Mois	Nombre d'inspecteurs	Nombre d'inspections
Avril 2024	8	857
Mai 2024	10	1 277
Juin 2024	9	478
Juillet 2024	8	649
Août 2024	7	703
Septembre 2024	9	693
Octobre 2024	9	785
Novembre 2024	8	750
Décembre 2024	8	564
Janvier 2025	8	721
Total		7 477

P.46 Pour chacune des cinq dernières années, nombre de fois qu'a été utilisé l'article 151 de la Charte visant à exiger d'une entreprise de moins de 50 employés qu'elle procède à l'analyse de sa situation linguistique, ainsi qu'à l'élaboration et à l'application d'un programme de francisation.

Office québécois de la langue française

Aucune.

P.47 Pour chacune des cinq dernières années, nombre d'ententes particulières conclues entre l'OQLF et une entreprise visée à l'article 151 de la Charte.

Office québécois de la langue française

La liste des entreprises bénéficiant d'une entente particulière est diffusée sur le site Web de l'Office québécois de la langue française : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises/ententes.html>.

P.48 Pour chacune des cinq dernières années, fournir la ventilation détaillée du financement octroyé à l'OQLF.

La réponse à cette question est à la page 16-4 du budget de dépenses 2024-2025 volume 3 de la section Ventilation par supercatégorie, élément 3
(https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/budgets/2024-2025/3-Credits_depenses_portefeuilles.pdf).

P.51 Ventilation des subventions accordées aux organisations syndicales dans le cadre de la francisation des entreprises pour 2024-2025, ainsi que les prévisions 2025-2026.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

P.52 Liste des actions de sensibilisation et d'information entreprises auprès des jeunes francophones de moins de 25 ans et des personnes immigrantes sur l'utilisation du français en 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.

La réponse à cette question, pour le volet des programmes d'aide financière visant les jeunes de moins de 25 ans, est incluse dans la réponse à la question P.3.

Activités de sensibilisation auprès des jeunes

- L'Office organise le Concours de créativité lexicale depuis 2019. Celui-ci a pour objectif d'inciter les jeunes à créer, avec leur enseignante ou leur enseignant, des mots pour nommer des réalités pour lesquelles il n'existe pas de désignation en français. Le concours en est à sa 6^e édition.
- L'Office diffuse plusieurs outils destinés aux jeunes dans la Vitrine linguistique, dont des infographies présentant le vocabulaire français relatif à des domaines qui intéressent les jeunes (sport et activité physique, mode, réseaux sociaux, jeux vidéo, etc.) et une trousse pédagogique au sujet du français dans les médias sociaux. En 2024-2025, une capsule vidéo sur le vocabulaire de l'entraînement physique a été produite.
- L'Office anime un compte Instagram, notamment afin de joindre un public plus jeune. Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025, 78 publications ont été diffusées sur cette plateforme.

Activité de sensibilisation auprès des immigrants et immigrantes

- L'Office rend accessibles, dans la Vitrine linguistique, 13 vocabulaires des professions destinés aux apprenants et apprenantes du français qui souhaitent intégrer un ordre professionnel au Québec. Ces outils ont pour but d'aider les candidats et candidates à se préparer à l'examen de français de l'Office. Au cours de la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025, l'Office a fait la promotion des vocabulaires de la comptabilité, de l'ingénierie, de la médecine, du corps humain et de la pharmacie.

P.53 Liste des mesures contraignantes mises en place en 2024-2025 pour assurer l'utilisation du français comme seule langue de travail dans les entreprises québécoises, et montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.

Office québécois de la langue française

L’Office québécois de la langue française voit au respect de la *Charte de la langue française*. Il n’a pas le pouvoir d’émettre des constats d’infraction et d’imposer des amendes. C’est le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) qui décide d’intenter ou non une poursuite pénale relative à la *Charte de la langue française*. Ce sont les tribunaux qui peuvent imposer des amendes.

P.54 Liste des mesures entreprises pour contraindre la Ville de Montréal à obtenir son certificat de francisation de l'OQLF depuis 2018.

L'Office québécois de la langue française voit au respect de la *Charte de la langue française*. Tous les arrondissements de la Ville de Montréal ainsi que la ville-centre détiennent un certificat de conformité.

P.55 Liste des arrondissements de la Ville de Montréal qui n'ont pas encore leur certification de francisation de l'OQLF, pour chacune des cinq dernières années.

Tous les arrondissements de la Ville de Montréal ainsi que la ville-centre détiennent un certificat de conformité.

P.56 Nombre d'entreprises inscrites à l'OQLF qui ne détiennent pas le certificat de francisation attestant que le français est la langue d'usage normal et habituelle du travail, du commerce et des affaires en 2024-2025.

Office québécois de la langue française

Au 31 janvier 2025, 4 679 des 13 958 entreprises inscrites à l’Office québécois de la langue française ne détenaient pas de certificat de francisation.

P.57 Liste des mesures initiées afin d’augmenter le nombre d’entreprises détenant le certificat de francisation attestant que le français est la langue d’usage normal et habituelle du travail, du commerce et des affaires, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.

Office québécois de la langue française

L’Office a fait de la certification des entreprises une priorité en s’engageant dans son plan stratégique 2023-2027 à augmenter le nombre d’entreprises certifiées de 7 % en 2024-2025. Il accompagne et conseille les entreprises inscrites à l’Office dans leur démarche de francisation visant l’obtention d’un certificat de francisation, partout au Québec.

P.58 Liste des actions de sensibilisation et d'information ciblées menées par l'OQLF pour l'accueil et les services en français dans les commerces et leurs coûts ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

P.59 Liste des actions menées auprès des travailleurs et de leurs employeurs afin de mieux faire connaître les dispositions de la Charte de la langue française touchant la langue de travail ainsi que les recours pour assurer le respect de ces dispositions, leurs coûts, et les prévisions 2025-2026.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.

Office québécois de la langue française

Ventilation des entreprises selon leur taille*		
Tranche d'employés	Nombre d'entreprises inscrites	Nombre d'entreprises certifiées
0 à 24 employés	657	442
25 à 49 employés	3 971	1 728
50 à 99 employés	5 802	4 211
100 employés ou plus	3 528	2 898
Total	13 958	9 279

Ventilation des entreprises de compétence fédérale selon leur taille*		
Tranche d'employés	Nombre d'entreprises inscrites	Nombre d'entreprises certifiées
0 à 24 employés	21	15
25 À 49 employés	141	58
50 à 99 employés	146	102
100 employés ou plus	196	134
Total	504	309

*Les données sont en date du 31 janvier 2025.

Au 31 janvier 2025, 277 entreprises de compétence fédérale se sont inscrites depuis la sanction de la Loi, dont Air Canada, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), l'Aéroport de Québec et les Aéroports de Montréal. Elles s'ajoutent aux 227 entreprises qui étaient déjà inscrites, pour un total de 504 entreprises.

Des 227 entreprises de compétence fédérale inscrites à l'Office avant la sanction de la loi, 93 % (211) ont un certificat de francisation. Quant aux 277 entreprises nouvellement inscrites, 35 % (98) ont obtenu un certificat de francisation, dont l'Aéroport de Québec.

P.62 Actions entreprises pour freiner l'exigence induite d'une langue autre que le français à l'embauche, à la suite du dépôt de l'enquête de l'OQLF déposé en 2020 concernant les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal.

Office québécois de la langue française

- L'Office informe les employeurs de leurs obligations envers la *Charte de la langue française* en ce qui concerne l'exigence de la connaissance d'une autre langue que le français pour qu'une personne puisse rester en poste ou accéder à un poste.
- En vertu de l'article 167 de la *Charte*, pour une deuxième année, l'Office a vérifié la conformité des pratiques des employeurs autres que l'Administration concernant les conditions qu'ils doivent remplir afin de pouvoir exiger la connaissance d'une autre langue que le français pour l'accès à un poste ou le maintien en poste.
- L'Office accompagne les entreprises et les outille afin que le français soit la langue normale et habituelle du travail. Il accompagne aussi les organismes de l'Administration dans leur démarche de conformité. Au besoin, il veille à la mise en place de mesures visant le respect du droit de travailler en français et il traite les plaintes qu'il reçoit à l'égard de ces organisations.
- Lorsqu'une entreprise refuse de mettre en place les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences prévues dans la *Charte*, l'Office peut lui ordonner de s'y conformer ou de cesser d'y contrevenir dans un délai donné. Si l'entreprise n'apporte pas les corrections requises malgré les avis de l'Office, son dossier pourra être transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). C'est ce dernier qui déterminera s'il y a lieu d'intenter une poursuite pénale, auquel cas le tribunal pourra imposer une amende.

P.63 Liste des municipalités possédant un statut de municipalité bilingue. Fournir le pourcentage d’anglophones qui réside dans chacune de ces municipalités.

La liste des organismes reconnus est diffusée sur le site Web de l’Office québécois de la langue française : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/admin_publ/organismes-reconnus.aspx.

P.64 Liste des municipalités ayant adopté une résolution en vertu de la Loi n° 14 – Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français pour conserver leur statut de municipalité bilingue.

La liste des avis transmis par l'Office québécois de la langue française aux municipalités et aux arrondissements reconnus dont pas plus de la moitié des résidentes et résidents de leur territoire sont de langue maternelle anglaise est diffusée sur le site Web de l'Office :

https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/admin_publ/statutlinguistique.aspx.

La liste des organismes reconnus est également diffusée sur le site Web de l'Office :

https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/admin_publ/organismes-reconnus.aspx.

P.65 État de situation sur l’affichage commercial au Québec :

- a) Fournir tout document, note, mémo ou avis concernant la mise en œuvre des articles 25.1 à 25.5 du Règlement sur la langue du commerce et des affaires;
 - b) Indiquer le nombre d’entreprises accompagnées par l’OQLF depuis l’entrée en vigueur de ces articles;
 - c) Indiquer le nombre d’entreprises ayant fait l’objet d’un signalement pour non-respect de ces articles depuis leur entrée en vigueur.
 - d) Indiquer le nombre d’amendes imposées pour le non-respect de ces articles depuis leur entrée en vigueur ainsi que le montant de ces amendes.
-

Office québécois de la langue française

- a) Cette question ne semble pas pertinente dans le contexte de l’exercice d’étude des crédits.
- b) Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025, l’Office est intervenu auprès de 156 entreprises.
- c) Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025, l’Office a reçu 148 plaintes relatives à l’affichage de marques de commerce.
- d) 1 amende a été imposée par le tribunal en 2024-2025 (au 31 janvier 2025). L’Office n’a pas le pouvoir d’émettre des amendes aux entreprises. C’est le Directeur des poursuites criminelles et pénales qui décide d’intenter ou non une poursuite pénale relative à la *Charte*.

P.66 Liste des mesures entreprises afin d'assurer que les entreprises respectent les articles 25.1 à 25.5 du *Règlement sur la langue du commerce et des affaires*, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.

Office québécois de la langue française

L'Office québécois de la langue française accompagne les entreprises de 50 employés ou plus dans leur démarche de francisation.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P.3.